AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS

# RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2018

Soumis au Conseil d'Administration du 3 juin 2019

Marais de Cambrin

# ÉDITORIAL

Après trois années de transformation en profondeur de l'Agence d'Urbanisme qui ont vu la structure que je préside passer d'un territoire de l'ordre de 300 000 habitants à plus de 700 000 au 1er janvier 2017 avec l'intégration de nouveaux partenaires et non des moindres, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, celle d'Hénin-Carvin, le Pôle Métropolitain de l'Artois, la Communauté de Communes des 7 Vallées... et de manière concomitante la montée en charge de l'activité de la structure, le changement également de direction à la tête de l'Agence ainsi que la rédaction d'un projet stratégique pour la période 2017-2020, **l'année 2018 a été consacrée à la stabilisation du nouveau modèle d'Agence**.

**Derrière le terme de stabilisation**, j'y associerai immédiatement la notion de **confortement des partenariats de l'Agence avec ses administrateurs**, et en premier lieu les agglomérations et communautés de communes, qu'elles soient anciennement ou plus récemment adhérentes à l'AULA. Il ne fallait surtout pas que l'on puisse reprocher à un quelconque moment à la structure que son évolution récente ait pu altérer la qualité de ses prestations. Bien au contraire l'enjeu était de démontrer que ces extensions multiples avaient permis d'instiller davantage de cohérence sur le territoire couvert dorénavant par l'Agence, tout en poursuivant la montée en qualité de ses travaux dans un souci de transversalité et de mutualisation. Sans aucune prétention, il me semble que cet objectif est atteint fin 2018 et que l'outil a démontré sur l'ensemble du territoire qu'il couvre et auprès de tous ses partenaires, l'intérêt, l'utilité et le bien-fondé de son expertise. Sans égrainer toutes les thématiques traitées par l'AULA, deux dossiers très différents à première vue illustrent parfaitement cette nouvelle approche ; la révision des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin Hénin-Carvin d'une part, et le cycle d'animation territoriale sur le « Commerce de Demain » avec le recours à l'expertise de David LESTOUX d'autre part. Dans les deux cas, l'Agence s'est fixée pour objectif **d'accompagner les territoires dans la compréhension des évolutions sociétales et technologiques**, comme sur la thématique du commerce, et d'en **mesurer les conséquences et impacts prévisibles ou probables dans l'organisation de ceux-ci**, au travers des SCoT en particulier.
L'apport de l'Agence s'est aussi fait sentir auprès des acteurs extérieurs au territoire couvert, et en premier lieu auprès des acteurs institutionnels tels que l'État ou la Région. Si l'AULA bouscule parfois les collectivités locales dans la perception qu'elles ont de leur territoire et de son évolution, l'Agence défend aussi une juste reconnaissance de ces mêmes territoires auprès des collectivités de rang supérieur. Cela a été le cas en 2018 auprès de la Région avec l'élaboration du SRADDET et sa déclinaison sur le PMA et le PETR.

À la lecture de ce rapport d'activité assez dense, vous constaterez que l'Agence a tenté et réussi, je le pense, de répondre à vos exigences. Pour ma part, et en votre nom je l'espère également, je tiens à remercier l'équipe de l'Agence pour la qualité du travail réalisé en 2018.

**Alain WACHEUX**

Président de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois

Croquis représentant les paysages du territoire
de l'Agence : cité minière et paysage rural

# SOMMAIRE


ÉDITORIAL ..... p.03

LE TERRITOIRE DE L'AULA AU 1ER JANVIER 2019 ..... p.06

LA VIE DE L'AULA ..... p.07 - 09

- Le Conseil d'Administration ..... p.07
- Le fonctionnement ..... p.08
- L'organigramme de l'équipe ..... p.09

LES ENJEUX DU PROJET STRATÉGIQUE D'AGENCE 2017 - 2020 ..... p.10

LES DOSSIERS DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES 2018 ..... p.12 -67

**AXE 1 : ACCOMPAGNEMENT À LA DÉFINITION DES STRATÉGIES TERRITORIALES ..... p.14 - 35**

**AXE 2 : APPUI AUX DÉMARCHES ET PROJETS STRUCTURANTS ..... p.36 - 53**

**AXE 3 : ANIMATION TERRITORIALE ET CONNAISSANCE ..... p.54 - 67**

# LE TERRITOIRE DE L'AULA

AU 1er JANVIER 2019

L'Agence est une **structure d'ingénierie à vocation partenariale** dont les productions, de quelque nature que ce soit, sont mutualisées et appartiennent à tous ses adhérents.

Créée en 2005 par la volonté politique des communes de Béthune et de Bruay-la-Buissière ainsi que les EPCI composant le Syndicat Mixte des Études pour le SCoT de l'Artois (tous membres adhérents fondateurs de **l'Agence), l'Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune (AULAB)** concentre ses premières missions à l'élaboration de document de planification (SCoT) et à l'observation.

Sa première évolution territoriale intervient suite à l'adhésion des cinq EPCI du Pays du Ternois et de son Syndicat Mixte (2010), ainsi qu'à l'intégration du Syndicat Mixte des Transports en Commun Artois-Gohelle (SMTAG) en 2012. Cette évolution a amené l'AULAB à étendre ses champs d'expertises sur les démarches de développement durable et sur les problématiques de transports.

Sur les 3 dernières années 2015 - 2017, de nouvelles évolutions territoriales amènent l'Agence à étendre son périmètre d'intervention vers les 2 grandes agglomérations du cœur de l'ex bassin minier du Pas-de-Calais, avec l'adhésion des Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin, d'Hénin-Carvin, du Syndicat Mixte SCoT qui les réunit, du Pôle Métropolitain de l'Artois, de la Communauté de Communes des 7 Vallées, ainsi que la fusion des Pays des 7 Vallées et du Ternois pour former le PETR du Ternois-7 Vallées, portant **son territoire d'intervention à plus de 700 000 habitants répartis sur 323 communes**.

2005

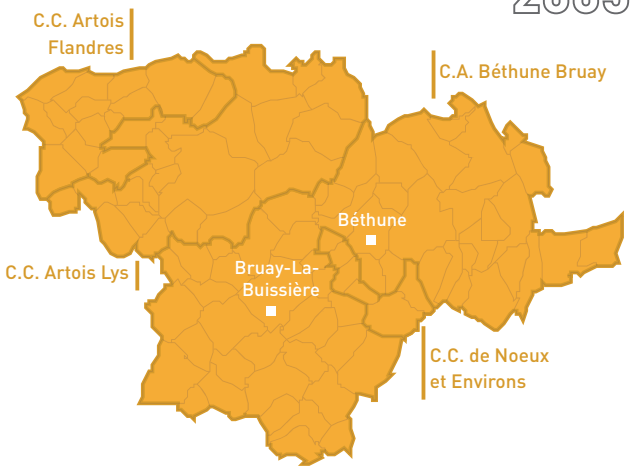


2010-2015

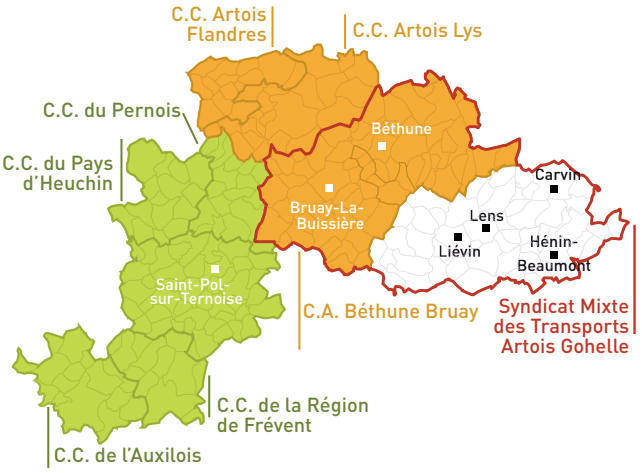


2017

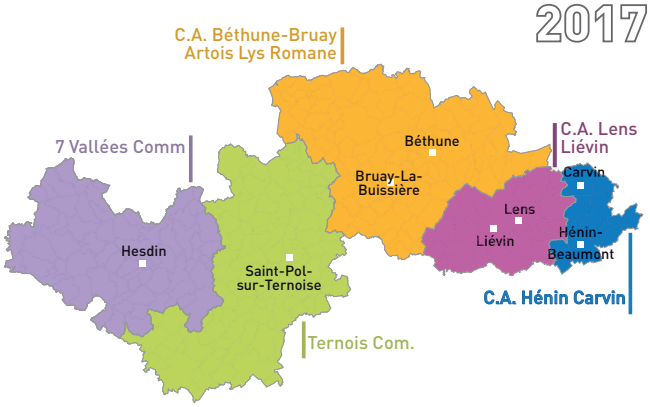

# LA VIE DE L'AULA

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2018

### ÉTAT

**M. Vincent MOTYKA**, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France
**M. Denis DELCOURT**, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais

### RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

**M. Jacques PETIT**, Conseiller Régional des Hauts-de-France

### DÉPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

**Mme Nathalie DELBART**, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Pas-de-Calais

### SMESCOTA

**M. Yves DUPONT**, Maire d'Annequin - **Vice-Président de l'AULA**
**M. Jacques NAPIERAJ**, Maire d'Isbergues – **Trésorier de l'AULA**
**M. Hervé DEROUBAIX**, Maire de Robecq
**M. Alain WACHEUX**, Président de la CABBALR – **Président de l'AULA**
**Mme Catherine DECOURCELLE**, Maire de Drouvin-le-Marais

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉTHUNE BRUAY NOEUX ET ENVIRONS

**M. Pierre MOREAU**, Président du SIVOM du Bruaysis
**M. Serge MARCELLAK**, Maire de Noeux-les-Mines
**Mme Nadine LEFEBVRE**, Maire de Beuvry
**M. Claude LEMAITRE**, Maire de Gauchin-le-Gal
**M. Marcel COFFRE**, Maire de Marles-les-Mines

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARTOIS LYS

**M. Gilles MOUQUET**, Maire de Calonne-sur-la-Lys

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARTOIS FLANDRES

**M. Christophe FIANCETTE**, Maire de Guarbecque

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS LIÉVIN

**M. Sylvain ROBERT**, Président de la CALL, Maire de Lens – **Vice-Président de l'AULA**
**M. François LEMAIRE**, Maire de Bully-les-Mines
**M. Alain ROGER**, Maire de Noyelles-sous-Lens
**M. Bruno TRONI**, Maire de Billy-Montigny
**M. Jean-Marie ALEXANDRE**, Maire de Souchez

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉNIN CARVIN

**M. Christophe PLICH**, Président de la CAHC, Maire de Courrières
**Mme Édith BLEUZET**, Conseillère municipale de Courcelles-lez-Lens
**M. Gérard BIZET**, Adjoint au Maire de Noyelles Godault

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VERTES COLLINES DU SAINT POLOIS

**M. Freddy BLOQUET**, Maire de Siracourt - **Membre du Bureau de l'AULA**
**M. André OLIVIER**, Maire d'Anvin

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PERNOIS

Représentant non désigné

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FRÉVENT

Représentant non désigné

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AUXILOIS

Représentant non désigné

### SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS ARTOIS GOHELLE

**M. Philippe MILOSZYK**, Maire de Rebreuve Ranchicourt – **Membre du Bureau de l'AULA**
**M. Jean-Paul DECOURCELLES**, Adjoint au Maire de Lens

### CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAUTS-DE-FRANCE

**M. Jean-Marc DEVISE**, Président de la CCI, antenne de l'Artois

### CHAMBRE DE MÉTIERS

**M. Bernard DOLLET**, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Pas-de-Calais

### CHAMBRE D'AGRICULTURE

**M. Jean-Bernard BAYARD**, Président de la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais

### UNIVERSITE D'ARTOIS

**M. Pasquale MAMMONE**, Président de l'Université d'Artois

## LES MOYENS FINANCIERS

Les subventions de fonctionnement en 2018 ont augmenté de 365,9 K€ par rapport à 2017 pour atteindre 2 809 534 € en 2018 contre 2 443 590 € en 2017 (+15 %).

Cela est dû en partie par une augmentation du financement de certains de nos partenaires (PMA 20 000 €, État 13 480 €), mais aussi par un nouveau partenariat financier avec la Région concernant l'élaboration d'un référentiel RéV 3 à hauteur de 3 950 €.

## LES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2018 a été marquée à la fois par un renouvellement du personnel lié à des départs et par une augmentation des effectifs pour répondre à une montée en charge du programme de travail.

Trois collaborateurs ont quitté la structure durant l'année ; Camille BERTRAND, Charles REMANDE pour fin de CDD et Pierre DUPONCHEL pour convenance personnelle tandis que 6 nouveaux collaborateurs l'ont intégrée :

- (Février) Cylia MESSARA (CDI), au poste d'Assistante d'Études ;
- (Septembre) Solène BERRY (contrat de professionnalisation) ;
- (Octobre) Claire GELLEREAU (CDI), au poste de Chargée d'Études Habitat, Politique de la Ville et Observatoire ;
- (Novembre) Vincent LEBON (CDI), au poste d'Assistant d'Études ;
- (Novembre) Axel DELATTRE (CDI), au poste de Chargé d'Études économie;
- (Décembre) Cécile LEMOUL (CDD remplacement congés maternité), au poste de Technicienne d'Études.

Un CDD de 2 mois a été conclu avec Alexis GADROY au poste de Technicien d'Études pour la période mi-juillet mi-septembre.

Les nouveaux postes en CDD de l'année 2017 ont été pérennisés par des CDI en 2018.

## LA FORMATION

En 2018, 42 heures et 30 minutes de formation ont été suivies par les salariés de l'AULA, portant sur le volet administratif et juridique. A noter un droit d'accès annuel de formation ouvert à l'ensemble des salariés dans le cadre d'un abonnement au réseau Développement Durable, Urbanisme et Aménagement.

Parc du Mont-Liébaut de Béthune

# LA VIE DE L'AULA

## L'ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE EN 2018

L'AULA est constituée d'une équipe de 27 personnes d'horizons et de compétences diversifiés et complémentaires.

# LES **ENJEUX** DU PROJET STRATÉGIQUE D'AGENCE 2017-2020

Dans ce nouveau contexte, le projet d'Agence s'articule autour de trois grands axes :

## **ACCOMPAGNER** LA DÉFINITION DE **STRATÉGIES TERRITORIALES TRANSVERSALES** À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Pour répondre aux grands changements territoriaux et aux défis collectifs de demain, l'AULA accompagne les territoires dans leur définition de nouvelles stratégies transversales et dans la mise en cohérence des politiques publiques à différentes échelles (SCoT, Projet de Territoire, Plan de Déplacements Urbains, Programme Local de l'Habitat...).

Elle participe à la construction d'une vision de son territoire à la grande échelle en y intégrant les nouvelles évolutions qu'elles soient sociétales, économiques, environnementales pour construire le territoire de demain notamment à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois et du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Ternois / 7 Vallées.

## **APPUI** AUX **DÉMARCHES** ET AUX **PROJETS STRUCTURANTS**

Outil d'accompagnement des collectivités territoriales dans leurs réflexions stratégiques et opérationnelles, l'Agence apporte son expertise et un appui technique à la définition des politiques d'aménagement et de développement de ses partenaires, ainsi qu'à la mise en œuvre des démarches et projets structurants qui en découlent.

Ces approches s'inscrivent dans des nouveaux modes de faire avec la population prenant appui sur des démarches participatives innovantes, intégrant également les enjeux de transition et de mutation (Troisième Révolution Industrielle).

## **ANIMATION** ET **CONNAISSANCE TERRITORIALE**

L'Agence veut contribuer au partage de la connaissance pour ses partenaires visant à les préparer aux enjeux territoriaux et sociétaux de demain.

L'Agence engage un profond renouvellement de sa stratégie d'animation et de connaissance territoriale s'articulant autour :

- des outils d'observation qui doivent, selon les statistiques traitées, mettre en exergue l'évolution du territoire au regard des dynamiques régionales ou nationales ;

- d'un site internet réactualisé pour offrir une meilleure ergonomie d'utilisation et un accès renforcé aux analyses et études de l'Agence ainsi qu'aux principales données du territoire ;

- de cycles de conférences, débats autour de thématiques à enjeux pour les territoires qui doivent venir nourrir la réflexion et l'action des collectivités.

L'intégralité des documents produits par l'Agence dans le cadre de la mise en œuvre des projets et démarches présentés dans ce rapport d'activité est disponible sur le site internet de l'AULA (www.aulartois.fr) à la rubrique « ÉTUDES & PROJETS ».

Hôtel de ville d'Hesdin

# LES DOSSIERS

DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS 2018


**AXE 1 - ACCOMPAGNEMENT À LA DÉFINITION DE STRATÉGIES TERRITORIALES TRANSVERSALES : 1 856 JOURS ..... p.14 - 35**

Projets de territoire ..... p.16

Politiques publiques sectorielles ..... p.17 - 20

Planification territoriale ..... p.21 - 26

Inter territorialité et partenariats ..... p.27 - 32

Évolutions sociétales et territoires «intelligents» ..... p.33

**SYNTHÈSE ..... p.34 - 35**

**AXE 2 - APPUI AUX DÉMARCHES ET AUX PROJETS STRUCTURANTS : 802 JOURS ..... p.36 - 53**

Mobilités ..... p.38 - 39

Projets urbains et pré-opérationnels ..... p.40 - 44

Environnement et cadre de vie ..... p.45

Qualité de vie et santé ..... p.46

Économie-Tourisme-Numérique ..... p.47 - 51

Gestion des transitions et des mutations ..... p.51

**SYNTHÈSE ..... p.52 - 53**

**AXE 3 - ANIMATION ET CONNAISSANCE TERRITORIALE : 624 JOURS ..... p.54 - 67**

Observatoires ..... p.56 - 60

Publications ..... p.61

Animation territoriale et mise en débat ..... p.62

Accès à la donnée ..... p.63 - 64

Plateforme Numérique Collaborative ..... p.65

**SYNTHÈSE ..... p.67**

## RÉPARTITION DU PROGRAMME PAR DOSSIERS

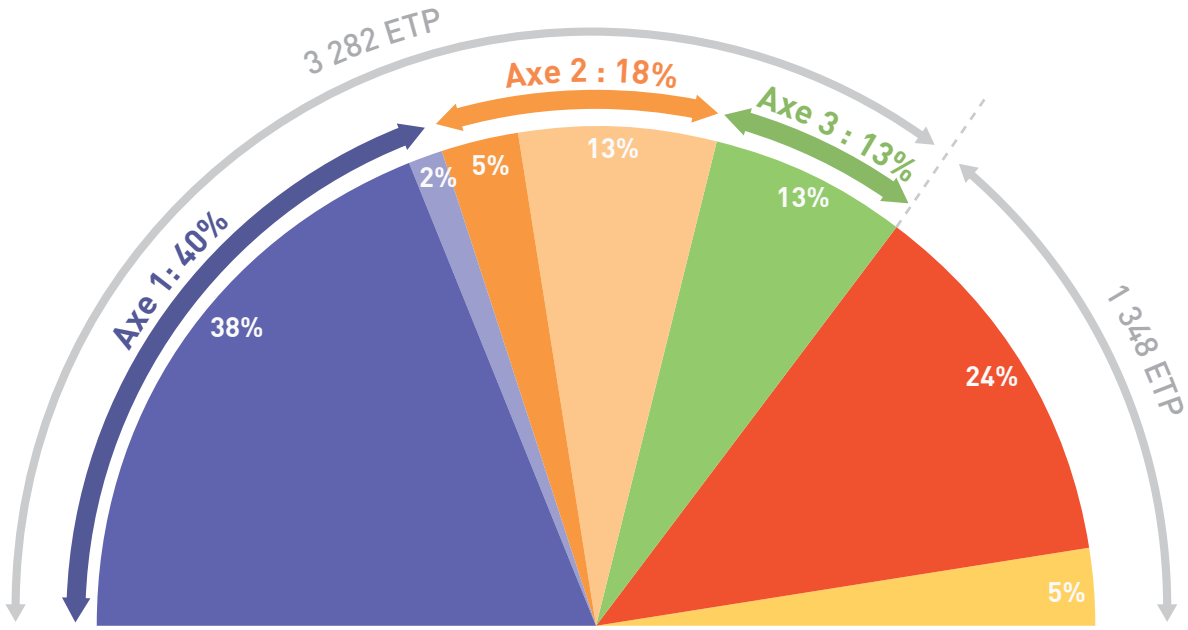


Axe 1: Accompagnement à la définition de stratégies territoriales transversales:
- part mutualisée
- part non mutualisée

Axe 2: Appui aux démarches et aux projets structurants:
- part mutualisée
- part non mutualisée

Axe 3: Animation et Connaissance Territoriale:
- part mutualisée

Administration générale:
- Suivi comptable, financier et juridique, ressources humaines
- Informatique

Les études et projets ont mobilisé 3 282 jours en 2018, répartis de la manière suivante :

- **1 856 jours pour l'axe 1 « Accompagnement à la définition de stratégies territoriales transversales » ;**
- **802 jours pour l'axe 2 « Appui aux démarches et projets structurants » ;**
- **624 jours pour l'axe 3 « animation et connaissance territoriale ».**

Le poste Administration générale comprend le suivi comptable, financier et juridique de l'Agence, ainsi que la gestion des Ressources humaines (dont la formation des salariés). Ce poste intègre également les tâches administratives assurées par la direction. Il représente 1 133 jours d'activités au total.

Le poste Informatique assure la maintenance de l'ensemble du parc informatique de l'Agence et conçoit des outils de gestion administrative ou de bases de données nécessaires au bon fonctionnement de la structure et à son efficacité ainsi qu'au développement du Pôle Connaissance (compétence numérique et digitale). C'est une fonction transversale de support à l'ensemble des activités de l'Agence qui a représenté, en 2018, 215 jours d'activités.

Parmi les études et projets réalisés en 2018, une part importante d'entre eux a été mutualisée puisque ceux-ci intéressaient en même temps plusieurs partenaires de l'Agence.

De par leurs objectifs respectifs, deux des trois axes de travail se « prêtent » davantage à cette mutualisation. Il s'agit de :

- Axe 1 « Accompagnement à la définition de stratégies territoriales transversales » avec plus de 95% des jours consacrés à des travaux mutualisés, intéressant a minima deux partenaires de l'Agence ;
- Axe 3 « Animation et Connaissance Territoriale » avec l'intégralité des travaux mutualisés à l'échelle de l'ensemble du territoire de l'Agence.

Par contre, la mutualisation est moindre dans l'axe 2 « Appui aux démarches et aux projets structurants » dont les opérations relèvent davantage de demandes propres à chaque partenaire.

**L'ensemble de l'activité de l'Agence se répartit sur 4 630 jours ETP.**

# AXE 1

## ACCOMPAGNEMENT À LA DÉFINITION DE STRATÉGIES TERRITORIALES TRANSVERSALES

### 1.1 PROJETS DE TERRITOIRE

- **Organisation territoriale :** Étude exploratoire sur l'organisation multipolaire des territoires (CALL – CAHC – CABBALR – SMTAG) .....p.16

### 1.2 POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

**a. La transition énergétique sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA)** ..... p.17 - 18

- Déclinaison de la feuille de route énergétique du Pôle Métropolitain de l'Artois

**b. Habitat et Renouvellement Urbain** .....p.19

- Accompagnement pour la définition d'une stratégie d'agglomération de reconstitution et de diversification de l'habitat dans les sites NPNRU et QPV de la CALL, de la CAHC et de la CABBALR
- Accompagnement de la CABBALR dans la révision de son Programme Local de l'Habitat

**c. Enjeux habitat ancien** .....p.20

- Pré-diagnostics d'identification des secteurs à inscrire en OPAH Renouvellement Urbain à l'échelle des CA Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay, et d'OPAH Revitalisation Rurale sur le PETR Ternois / 7 Vallées

**d. Analyse sociale** .....p.20

- Accompagnement et contribution à l'étude relative à l'Analyse des Besoins Sociaux de la CABBALR

### 1.3 PLANIFICATION TERRITORIALE

**Les documents d'urbanisme à l'échelle supracommunale**..... p.21 - 26

- Coordination de la révision des Scot de l'Artois et de Lens-Liévin Hénin-Carvin
- Approfondissement de la contribution technique de l'AULA à la révision des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin Hénin-Carvin
- Démarche d'accompagnement des travaux de la commission SCoT et des 7 groupes de travail du SCoT de l'Artois
- Démarche d'accompagnement des travaux des 5 commissions thématiques du SCoT de Lens-Liévin Hénin-Carvin
- Analyse de la situation économique de la CAHC
- Révision du Plan de Déplacements Urbains à l'échelle du nouveau périmètre du Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle
- Accompagnement technique sur les démarches PLUI du territoire de l'Agence, renfort technique dans le cadre de la réalisation du PLUI de la CABBALR

- Appui technique dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence urbanisme réglementaire
- Élaboration d'une grille de mise en compatibilité PLU/SCoT pour le PETR Ternois / 7 Vallées Comm
- Ateliers sur les problématiques de l'eau dans l'urbanisme et la planification (SCoT, PLU, PLUi, ...) dans le cadre du partenariat AEAP

## 1.4 INTERTERRITORIALITE ET PARTENARIATS

**a. Le SRADDET** ..... p.27

- Appui technique aux services de la Région dans le cadre du partenariat URBA 8 à l'élaboration du SRADDET
- Suivi des travaux des grands schémas régionaux (SRADDET, etc.) et comptes rendus périodiques devant les instances du PMA et du PETR

**b. Le réseau régional des 8 Agences d'urbanisme** ..... p.28

- Élaboration d'un référentiel Rév3 Urbanisme, en partenariat avec l'AGUR, pour la Région
- Participation à l'étude « Artisanat en QPV » menée par la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat

**c. Développement des partenariats** ..... p.29 - 32

- Coordination et mutualisation avec les autres partenaires territoriaux (MBM, CAUE, EURALENS, etc.)
- Programme d'études en commun avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole
- Collaborations et participations aux travaux de la FNAU, et en particulier aux 39èmes Rencontres : coordination et animation d'un atelier sur un nouveau modèle urbain alternatif
- Les rencontres annuelles de la Fédération Nationale des SCoT

## 1.5 ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES ET TERRITOIRES « INTELLIGENTS »

- **Anticipation** : appropriation et développement de la démarche « Ville Numérique et Territoires Intelligents » ..... p.33

Heuchin

# ORGANISATION TERRITORIALE

## Étude exploratoire sur l'organisation multipolaire des territoires (CALL – CAHC – CABBALR – SMTAG)

TEMPS CONSACRÉ : **33 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Carole BOGAERT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **3**

Dans la continuité des réflexions initiées dans le groupe de travail « GT Centralité » du projet de territoire Lens-Liévin, L'Agence a souhaité s'interroger sur l'organisation urbaine spécifique de son territoire, née sur sa partie centrale de l'activité minière, tout en gardant sur une autre partie son identité rurale. Il en résulte une structure urbaine multipolaire, sans grande ville omniprésente, mais à proximité de la 4ème métropole de France. Une structuration peu lisible, étalée, souffrant de concurrences à la fois intérieures et extérieures. Toutes les tentatives pour définir une centralité commune ont échoué par le passé.

Plus globalement, se pose également la question de l'adaptation de notre territoire aux évolutions sociétales et technologiques qui favorisent la mise en réseau et les interconnexions.

En 2018, l'Agence a engagé le travail dans deux directions. Tout d'abord, le recensement des infrastructures et équipements majeurs du territoire qui permet déjà d'identifier un certain nombre de polarités, des concentrations de fonctions très diversifiées et des spécialisations. D'autre part, les échanges que nous avons pu avoir lors de la préparation des 39e Rencontres de la FNAU, dont le thème était #design #innovation en 2018, nous ont convaincu d'adopter pour cette étude une approche basée sur la pensée design (design thinking). Une démarche non linéaire, reposant sur l'expérimentation, qui part de l'habitant, de ses usages, car c'est finalement lui qui « utilise » le territoire. Il s'agit de connaître son environnement et ses besoins, d'« idéater » – générer autant d'idées que possible pour trouver une solution, puis d'expérimenter, tester.

Différents échanges et rencontres avec des universitaires ou experts de cette question, Nicolas Rio, Martin Vanier, Nadine Cattan, etc., nous ont permis de définir une méthode d'analyse que nous mettrons en œuvre à partir de 2019 (enquêtes – entretiens – immersions territoriales – etc.).

ESQUISSE D'UN NOUVEAU SYSTÈME DE **POLARITÉS EN RÉSEAU**

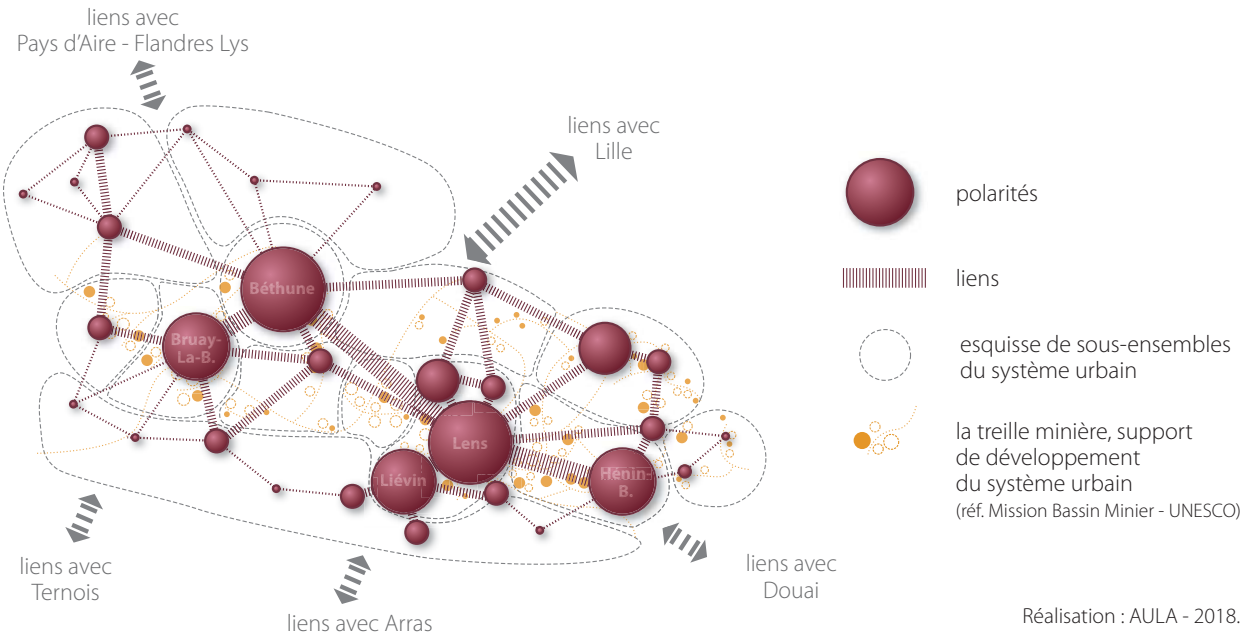


Réalisation : AULA - 2018.

# POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR LE TERRITOIRE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS (PMA)

Déclinaison de la feuille de route énergétique du Pôle Métropolitain de l'Artois

TEMPS CONSACRÉ : **90 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Matthieu HUGOT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **6**

Alors, qu'il a été un producteur majeur d'énergie grâce au charbon, le territoire est aujourd'hui dépendant sur le plan énergétique notamment vis-à-vis des énergies non renouvelables qui représentent 96% de l'énergie consommé par le territoire. Face à ce constat et dans un contexte plus large de dynamique Rev3 à l'échelle Régionale (objectif de couvrir 100% des besoins énergétiques de la région par la production d'énergies renouvelables d'ici 2050), le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois s'est mobilisé en 2017 dans le cadre d'un Forum consacré à l'Énergie afin de définir une « feuille de route » pour la transition énergétique et la TRI (massification de la rénovation énergétique des logements, développement des énergies renouvelables et locales, utilisation de la transition énergétique comme levier de développement local, etc.).

Dans le cadre de la déclinaison de la feuille de route énergétique, l'AULA intervient sur la mise en œuvre d'un cadastre solaire, une étude de valorisation des friches en vue de la production d'énergie mais également sur la valorisation des énergies fatales et de récupération.

### Réalisation d'un cadastre solaire à l'échelle du pôle Métropolitain de l'Artois

Le cadastre solaire est une cartographie à grande échelle du potentiel solaire d'un territoire. Il répertorie chaque bâtiment, public ou privé, indique précisément le potentiel solaire de chaque toiture grâce à un code couleur, en prenant en compte toute une série de paramètres (inclinaisons du toit, ombrage alentour, orientation et exposition au soleil...).

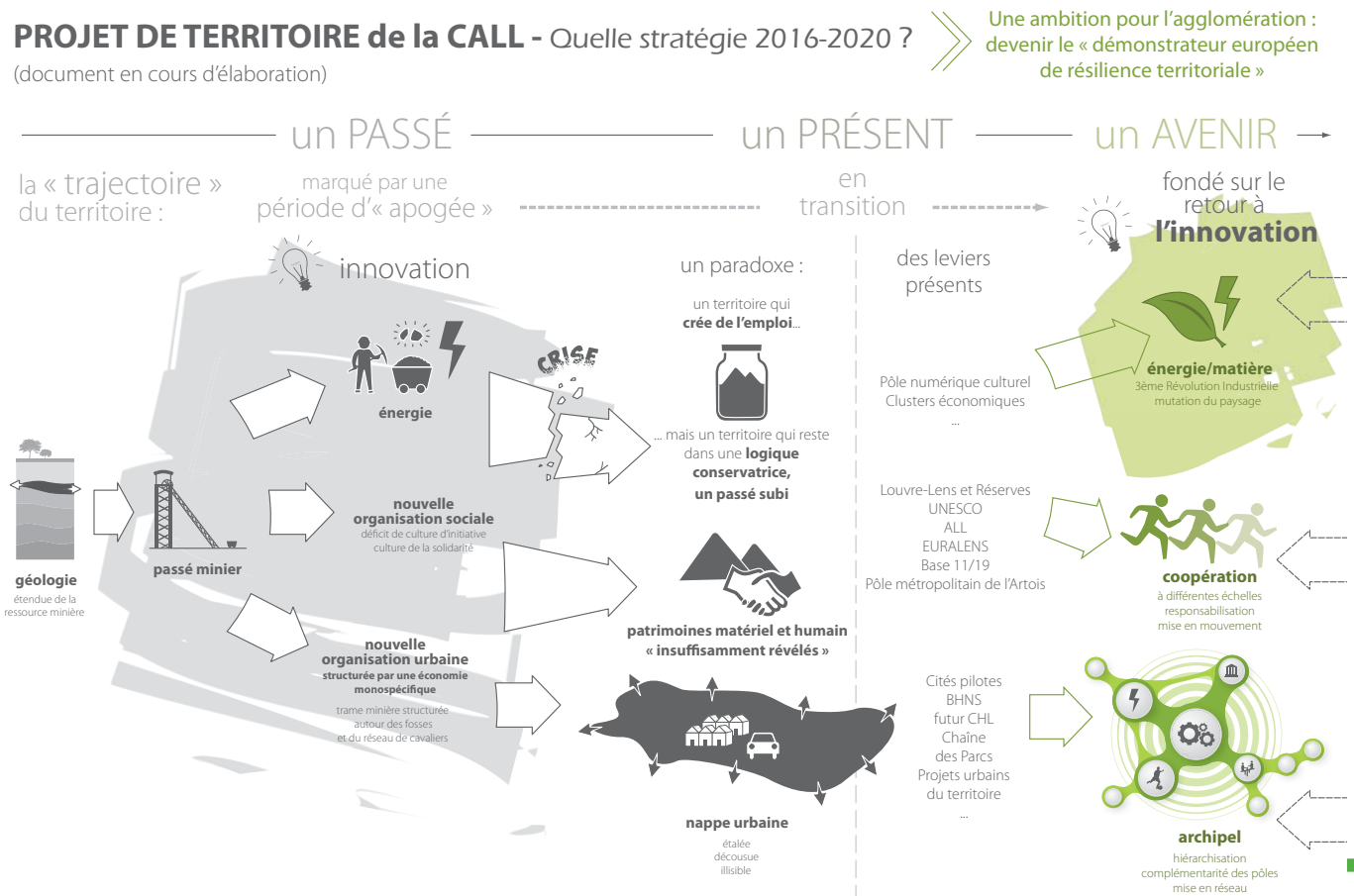

Ces informations seront accessibles sur internet, le site invitant également l'usager à prendre contact avec les point information énergies qui l'accompagnera dans la définition de son projet (renseignement sur les aides, orientation vers des professionnels labellisés).

En 2018, l'AULA a accompagné le Pôle Métropolitain dans la préparation des études liées à l'élaboration du cadastre solaire : rédaction du cahier des charges, appui dans les demandes de financement et analyse technique des offres suite au lancement d'une consultation en décembre 2018 et janvier 2019. L'AULA a également acquis une couche « 3D » du territoire qui servira de base à la réalisation du cadastre.

Réalisation d'une étude sur la valorisation des friches à l'échelle du pôle Métropolitain de l'Artois

De par son histoire, le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois, comporte de nombreuses friches liées à son passé minier et à l'industrie. Ces friches, souvent polluées, sont difficiles à mobiliser pour accueillir des projets urbains ou parfois même des activités. La question de leur valorisation à des fins de production énergétique peut donc représenter une alternative pertinente à la croisée des enjeux de développement et d'aménagement durable du territoire.

En 2018, l'AULA a réalisé un catalogue des sites à étudier ainsi qu'un cahier des charges pour engager une étude spécifique en 2019. Cette étude permettra d'évaluer le potentiel EnR des friches industrielles recensées, d'identifier les sites à valoriser en priorité et d'établir les modalités (techniques, juridiques ...) de mise en œuvre de « cette exploitation ».

Réalisation d'une étude sur la valorisation des énergie fatales et de récupération à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois

En raison de son poids démographique et de l'importance de son tissu économique, le territoire présente des gisements potentiels d'énergie à récupérer notamment en raison de :

- l'importance du secteur industriel ainsi que l'imbrication des tissus urbains et économiques qui semblent favorables à la mise en place de circuits courts énergétiques ;
- la présence de réseaux urbains de chaleur ;
- l'existence de plusieurs incinérateurs de déchets et la présence de nombreuses stations d'épuration offrant des opportunités en termes de récupération de chaleur et/ou pour développer la méthanisation ;
- la possibilité de capter le gaz de mine soit pour de l'injection gaz dans les réseaux, soit pour produire de l'électricité et de la chaleur par cogénération ;
- la présence de la nappe de la craie, qui représente à la fois un atout en terme de ressources, un potentiel en termes de géothermie, mais également un risque nécessitant un pompage permanent et des consommations d'énergie pour éviter l'inondation des zones où se sont produits des affaissements miniers.

En 2018, l'Agence a préparé un cahier des charges en vue du lancement d'une étude sur le sujet en 2019.

# POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

## HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

### Accompagnement pour la définition d'une stratégie d'agglomération de reconstitution et de diversification de l'habitat dans les sites NPNRU et QPV de la CALL, de la CAHC et de la CABBALR

TEMPS CONSACRÉ : **139 jours**

CORRESPONDANT : **Vincent FROGER**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **13**

Sollicitée fin 2016 par les CA Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay, l'Agence a finalisé en 2018 l'étude qui se déclinait en 4 volets complémentaires :

- Un diagnostic foncier des sites permettant d'identifier les gisements fonciers à vocation habitat potentiellement mobilisables et la concurrence sur le reste du territoire (en régie AULA) ;
- Un état des lieux des dynamiques résidentielles en cours sur les trois EPCI (en régie AULA) ;
- Une étude des marchés immobiliers et des conditions de diversification résidentielle des sites NPNRU et QPV ;
- Une enquête sociologique auprès des ménages accédants à la propriété en secteur péri-urbain.

Cette démarche d'ensemble a permis de démontrer la nécessité pour les collectivités locales de maitriser et réguler la programmation de nouveaux logements sur leur territoire. Dans un marché de l'habitat peu dynamique comme le sont aujourd'hui ceux des trois EPCI, il y a besoin de veiller à limiter la concurrence entre les opérations, qu'elles soient publiques ou privées. Ceci est d'autant plus important que le cœur urbain du territoire est confronté à une perte d'attractivité générale, à un marché immobilier atone et une pauvreté diffuse, tandis que communes rurales ou péri-urbaines bénéficient d'une augmentation et d'une diversification sociologique de leur population.

Forte de ces éléments, l'AULA a accompagné les agglomérations dans la prise en compte des conclusions de la démarche dans les projets de renouvellement urbain en cours d'élaboration.

### Accompagnement de la CABBALR dans la révision de son Programme Local de l'Habitat

TEMPS CONSACRÉ : **9 jours**

CORRESPONDANT : **Vincent FROGER**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **4**

Engagée en 2017 suite à la fusion des CA Artois Comm, CC Artois Lys et Artois Flandres qui a abouti à la création de CA Béthune-Bruay, la révision du PLH de la CABBALR s'est poursuivie en 2018 avec un accompagnement de l'AULA sur la mise à disposition des études et travaux menées par l'Agence aux prestataires en charge du PLH ainsi que la participation aux groupes de travail mis en place. La révision du PLH a permis à l'Agence de rappeler les conclusions de l'étude pour la définition d'une stratégie d'agglomération de reconstitution et de diversification de l'habitat dans les sites NPNRU et QPV de la CA Béthune-Bruay présentée ci-dessus.

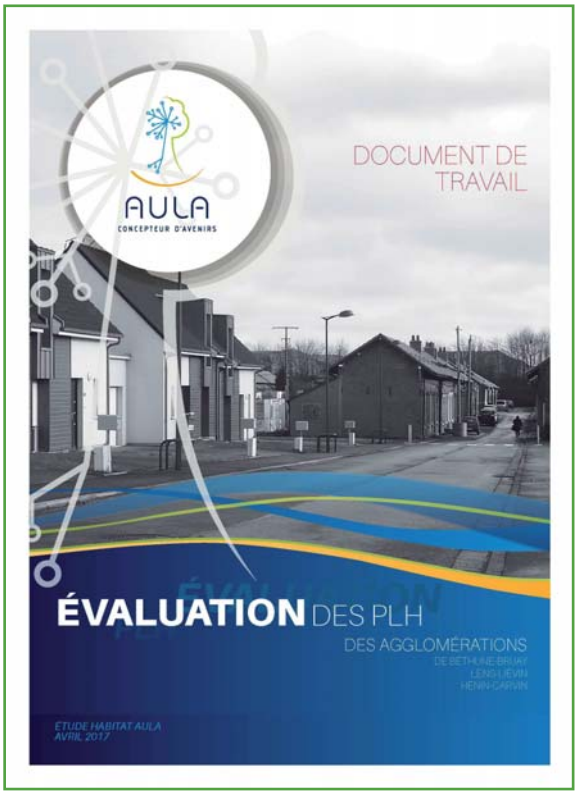

# POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

## ENJEUX HABITAT ANCIEN

Pré-diagnostics d'identification des secteurs à inscrire en OPAH Renouvellement Urbain à l'échelle des CA Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay, et d'OPAH Revitalisation Rurale sur le PETR Ternois / 7 Vallées

TEMPS CONSACRÉ : **157 jours** (dont 71 jours pour le PMA et 86 jours pour le PETR)

CORRESPONDANT : **Cylia MESSARA**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **7**

Dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), un objectif de rénovation de 23 000 logements sur les 10 prochaines années a été fixé sur l'ensemble du Bassin Minier. Cette ambition se traduit par une accélération du rythme de réhabilitation des logements dans le parc social et le parc privé. La réalisation d'OPAH Renouvellement Urbain a été inscrite au programme avec pour objectif le doublement du nombre de logements privés réhabilités par la mobilisation des aides de l'ANAH. À l'échelle du territoire de l'AULA, six premières OPAH avaient été ciblées.

Conscientes de la nécessité d'une approche cohérente à l'échelle du bassin minier, les agglomérations de Béthune-Bruay, Lens Liévin et Hénin-Carvin ont confié à l'Agence la réalisation du diagnostic préalable conjoint leur permettant de définir les communes et les secteurs à enjeux dans le cadre des différentes OPAH-RU, préalablement au lancement des études opérationnelles sur les secteurs ainsi présélectionnés.

Dans le cas du PETR Ternois / 7 Vallées, les OPAH de Revitalisation Rurale des CC de l'Hesdinois et du Ternois touchant à leur fin, le PETR a souhaité reconduire une nouvelle OPAH sur l'ensemble de son territoire. L'AULA a été missionnée pour réaliser un diagnostic préalable qui a été construit de manière partenariale avec les EPCI, l'ANAH et la DDTM. Les bilans des précédentes OPAH ont été intégrés au diagnostic et ont participé à la détermination des enjeux et besoins sur le territoire en matière d'amélioration de l'Habitat. Une présentation du diagnostic préalable a été faite en Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat devant l'ANAH et la DDTM, qui a permis au PETR d'obtenir l'accord de l'État pour la réalisation d'une OPAH sur son territoire et son financement.

## ANALYSE SOCIALE

Accompagnement et contribution à l'étude relative à l'Analyse des Besoins Sociaux de la CABBALR

TEMPS CONSACRÉ : **37,5 jours**

CORRESPONDANT : **Claire DELAGRANGE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **1**

Lors de sa constitution, la CABBALR a pris la compétence action sociale dans l'optique de mettre en place un Centre Intercommunal d'Action Sociale sur son territoire. Pour cela, l'agglomération a réalisé en 2018 une Analyse des Besoins Sociaux sur son territoire pour identifier les besoins actuels et futurs de la population, les actions et aides déjà en place, et les pistes d'actions et de politiques publiques à mettre en œuvre pour la suite.

L'agglomération a sollicité l'AULA pour les accompagner dans leur démarche de création de CIAS et leur ABS. Cela s'est traduit par la présence de l'Agence à toutes les étapes de l'Analyse des Besoins Sociaux réalisée par le cabinet ENEIS pour la CABBALR : transmission de documents, entretiens avec le BE, participation aux différentes commissions de travail ainsi qu'aux ateliers de diagnostics territorialisés.

Le travail de l'Agence sur ce dossier se poursuivra en 2019 avec le calibrage de l'observatoire social créé dans le cadre de l'ABS que l'Agence sera amenée à suivre dans les prochaines années.

# PLANIFICATION TERRITORIALE
## LES DOCUMENTS D'URBANISME À L'ÉCHELLE SUPRACOMMUNALE

### Coordination de la révision des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin Hénin-Carvin

TEMPS CONSACRÉ : **50,5 jours**

CORRESPONDANT : **Ludovic POKKER**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **3**

Dans le cadre de la mise en révision du SCoT de l'Artois (par délibération de la CABBALR en date du 27 septembre 2017) et du SCoT de LLHC (par délibération du Syndicat Mixte du SCoT en date du 10 avril 2015), l'Agence a été missionnée, dans le cadre de ses programmes partenariaux d'activités 2017 et 2018, par la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane ainsi que le Syndicat Mixte du SCoT Lens-Liévin Hénin-Carvin, pour être l'outil technique chargé de la révision des deux SCoT.

Bien que chaque SCoT fasse l'objet d'une procédure distincte, qu'ils aient chacun leur propre organisation interne et méthodologie d'élaboration, une démarche de mise en coordination des deux documents de planification a été mise en place afin d'assurer une cohérence entre leurs orientations respectives. Cette réflexion supra territoriale et multithématiques a notamment été conduite dans la perspective de la prise en compte des enjeux du SRADDET en cours d'élaboration par la Région des Hauts-de-France

Au titre du PPA 2018, cette action de coordination s'est traduite par la prise en compte des démarches stratégiques à l'échelle supra-SCoT dans la préparation et le déroulement des deux sessions de travail des commissions thématiques et groupes de travail thématiques des SCoT (travaux du SRADDET, nouvelles législations...). Cela a également pris la forme de notes à destination des partenaires concernés, l'animation de réunions spécifiques ou l'apport d'études stratégiques portées par l'Agence ou d'acteurs du territoire.

### Approfondissement de la contribution technique de l'AULA à la révision des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin Hénin-Carvin

TEMPS CONSACRÉ : **31,5 jours**

CORRESPONDANT : **Alain VANNEUFVILLE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **5**

L'AULA assurant la révision des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin Hénin-Carvin, elle a engagé dès 2017 les 1ers travaux techniques préparatoires à cette démarche, et en particulier la rédaction de sa propre contribution technique. Celle-ci n'est pas un porté à connaissance, ni un diagnostic, mais un document de synthèse couvrant quinze thématiques qui avait pour objectif de venir alimenter les commissions et groupes de travail thématiques des deux SCoT(s) qui se sont réunis courant 2018.

Suite aux 1eres sessions de réunions, aux demandes de précisions sur certains sujets et à l'accès à de nouvelles données, l'Agence a complété la contribution et approfondi certaines thématiques au cours de l'année 2018.

# PLANIFICATION TERRITORIALE

## LES DOCUMENTS D'URBANISME À L'ÉCHELLE SUPRACOMMUNALE

Démarche d'accompagnement des travaux de la commission SCoT et des 7 groupes de travail du SCoT de l'Artois

TEMPS CONSACRÉ : **384,5 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Robin DECODTS**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **ensemble de l'Agence**

Suite à la désignation de l'AULA pour assurer la révision du SCoT de l'Artois, l'Agence a engagé en 2018 la démarche d'accompagnement des travaux de la commission SCoT, mise en place par la CA Béthune-Bruay composée de 100 membres représentant les 100 communes, et des 7 commissions thématiques du SCoT qui sont les suivantes :

- Habitat et démographie ;
- Agriculture et consommation foncière ;
- Mobilités et transport ;
- Environnement et ressources ;
- Attractivité ;
- Développement économique, commerce et emploi ;
- Hydraulique et risques.

La méthodologie développée pour la révision du SCoT a été élaborée en concertation entre l'AULA et les services de l'agglomération dans un objectif de faire des groupes de travail de réels lieux d'échanges et de mobilisation des élus. Ceux-ci se sont réunis en deux sessions, organisées au printemps et à l'automne 2018.

La 1ère session a permis d'aborder :

**• La perception des élus du territoire**

Recueil de l'avis des élus sur le territoire de la CABBALR à partir de deux ou trois questions généralistes sur la thématique abordée afin d'apprécier la perception que les élus avaient du territoire.

**• Le portrait du territoire**

Sur la base des éléments issus de la contribution technique de l'AULA, présentation d'un portrait du territoire par thématique.

L'objectif était de confronter la vision du territoire qu'en ont les élus avec la réalité de la situation. Certaines problématiques et pistes d'enjeux se sont alors exprimées collectivement.

**• La priorisation des enjeux**

Sur la base des enjeux identifiés, priorisation par les élus des enjeux (sous forme de vote).

L'objectif était de cibler les enjeux qui paraissaient majeurs selon les thématiques et qui serviront de base pour la suite du travail à mener.

Quant à la 2ème session, celle-ci a permis de mettre en perspective les enjeux priorisés par les élus lors de la 1ère session des groupes de travail, de les informer sur « ce que disait le précédent SCoT » sur les différentes thématiques pour poser les ambitions futures du nouveau document de planification.

En complément du travail multithématique, un séminaire « Santé » s'est tenu en octobre afin d'approfondir cette thématique au regard des enjeux du SCoT.

Enfin une réunion des Personnes Publiques Associées est venue compléter les travaux des élus. Les participants ont pu débattre sous forme d'ateliers thématiques des enjeux du SCoT.

Réunion des Personnes Publiques Associées

# PLANIFICATION TERRITORIALE
## LES DOCUMENTS D'URBANISME À L'ÉCHELLE SUPRACOMMUNALE

### Démarche d'accompagnement des travaux des 5 commissions thématiques du SCoT de Lens-Liévin Hénin-Carvin

TEMPS CONSACRÉ : **345 jours**

CORRESPONDANT : **Élodie KYDTS**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **ensemble de l'Agence**

Suite à la désignation de l'AULA pour assurer la révision du SCoT de Lens-Liévin Hénin-Carvin, l'Agence a engagé en 2018 la démarche d'accompagnement des travaux des 5 commissions thématiques mises en place par le Syndicat Mixte :

- Organisation territoriale et armature urbaine ;
- Cadre de vie, environnement, paysage et patrimoine ;
- Développement économique, commerce, emplois et employabilité ;
- Mobilité et transport ;
- Commission transversale.

Ces commissions ont associé dès le début des travaux les Personnes Publiques Associées (PPA).

Dans un souci d'uniformiser les démarches de révision des SCoT Lens-Liévin Hénin-Carvin et de l'Artois menées en parallèle, l'Agence a proposé au Syndicat Mixte une méthodologie similaire à celle de l'Artois organisée autour de sessions de travail.

Pour chaque commission, le rôle de l'Agence a été d'apporter aux Élus et PPA les éléments de compréhension du territoire du SCoT afin de leur permettre de construire, dans un cadre collectif et partenarial, leur projet stratégique de territoire qui se déclinerait dans les outils réglementaires tels que le SCoT.

Pour la 1ère session (juin-juillet 2018), l'Agence a présenté aux élus et PPA les éléments de contexte issus de la contribution technique ; situation du territoire aux regards des différentes thématiques étudiées et dynamiques territoriales en cours. A l'issue de chaque présentation, une série de pistes d'enjeux ont été identifiées, dans l'objectif de les soumettre à débat lors de la 2ème session.

Cette 2ème session, qui s'est déroulée entre octobre et décembre, a permis d'affiner et d'expliciter les enjeux énoncés lors de la 1ère session, ainsi que d'amorcer une approche juridique des différentes thématiques.

### Analyse de la situation économique de la CAHC

TEMPS CONSACRÉ : **22 jours**

CORRESPONDANT : **Élodie KYDTS**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **3**

Suite à la présentation du volet économique de la contribution de l'Agence à la commission « Développement économique, commerce, emplois et employabilité » du SCoT de Lens-Liévin Hénin-Carvin, le Président de la CAHC a sollicité l'Agence afin de poursuivre et affiner le diagnostic économique sur le territoire de l'agglomération, ceci dans la perspective d'une présentation de ce dernier en Conseil Communautaire de septembre 2018.

Ce travail est venu alimenter un diagnostic plus général effectué par les services de l'agglomération, dont l'objectif était de dresser un état des lieux du territoire d'Hénin-Carvin en termes de tissu économique, positionnement et nature des emplois, comprenant également un zoom sur le commerce.

L'Agence a donc complété sa contribution initiale par une analyse détaillée des données économiques provenant de diverses sources (INSEE – URSSAF – etc.) qui ont confirmé que l'agglomération se situait actuellement dans une dynamique économique plutôt favorable, se traduisant par un développement de l'emploi, en particulier dans la logistique et les services aux entreprises. Ce secteur d'activités cumulé à celui du commerce (grande distribution en particulier) représentaient tous deux un volume important de salariés sur le territoire. Autre caractéristique majeure du territoire ; les échanges particulièrement fournis entre la CAHC et la Métropole Lilloise en ce qui concerne les déplacements domicile-travail, nombreux étant les salariés résidant sur la CAHC à travailler sur la métropole lilloise et, inversement, les résidents sur Lille à occuper un emploi sur la CAHC.

# PLANIFICATION TERRITORIALE
## LES DOCUMENTS D'URBANISME À L'ÉCHELLE SUPRACOMMUNALE

### Révision du Plan de Déplacements Urbains à l'échelle du nouveau périmètre du Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle

TEMPS CONSACRÉ : **87 jours**

CORRESPONDANT : **Matthieu HUGOT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **4**

De 2013 à 2015, l'AULA a activement participé à la rédaction du Plan de Déplacements Urbains du SMT Artois Gohelle, ce qui notamment a permis le passage au stade opérationnel des projets de bus à haut niveau de service. Suite à l'extension du ressort territorial du SMT sur la Lys Romane, l'AULA a alimenté l'élaboration d'une stratégie de mobilité à l'échelle d'un bassin de vie de près de 650 000 habitants et a modifié l'ensemble du contenu du document en vigueur.

De manière concrète, après avoir travaillé sur une actualisation de l'ensemble du PDU, l'AULA a accompagné le SMTAG dans la réalisation de l'enquête publique et dans la finalisation du document afin de permettre son approbation en décembre 2018. En 2019, l'Agence continuera d'être mobilisée en accompagnant le SMTAG dans la mise en place des outils de suivi et d'observation qui ont été proposés dans le plan d'actions pour faire vivre la démarche.

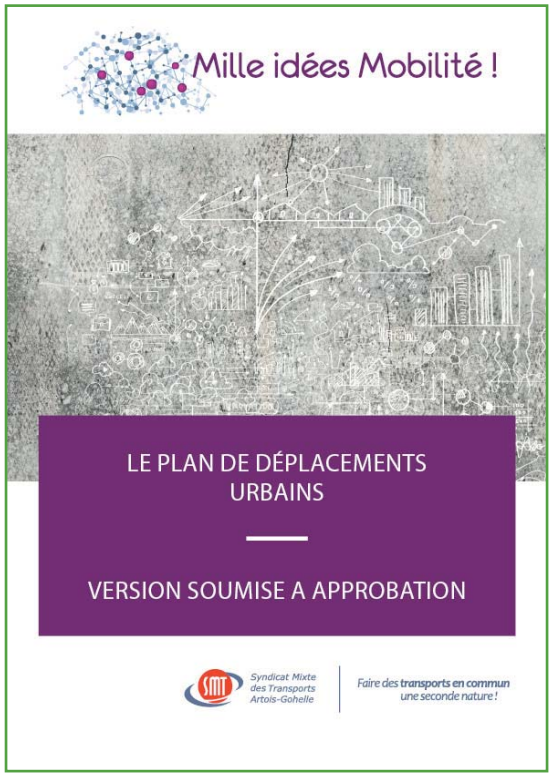


### Accompagnement technique sur les démarches PLUI du territoire de l'Agence, renfort technique dans le cadre de la réalisation du PLUI de la CABBALR

TEMPS CONSACRÉ : **9 jours**

CORRESPONDANT : **Alain VANNEUFVILLE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **4**

Depuis le 1er janvier 2017, la CABBALR étant compétente en matière de PLU, elle élabore le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en collaboration avec les communes membres.

L'Agence est sollicitée pour apporter un renfort technique et accompagner l'agglomération dans les démarches de sensibilisation des élus. Ceci se traduit de la manière suivante :

- Développement d'outils pédagogiques (animation d'un séminaire de sensibilisation, supports pédagogiques...) ;

- Renfort technique en fonction des besoins du partenaire (partage de données, réalisation de documents, ...) ;

- Participation aux études et réunions dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

Au titre du PPA 2018, l'action de l'Agence s'est traduite par l'incorporation de premiers éléments d'information sur la hiérarchie des normes et l'articulation entre les documents d'urbanisme, notamment entre le SCoT et le PLUi.

# PLANIFICATION TERRITORIALE

## LES DOCUMENTS D'URBANISME À L'ÉCHELLE SUPRACOMMUNALE

### Appui technique dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence urbanisme réglementaire

TEMPS CONSACRÉ : **26 jours**

CORRESPONDANT : **Ludovic POKKER**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **3**

Dans le cadre de la mise en œuvre des documents d'urbanisme et notamment du SCoT de l'Artois et du Ternois, l'Agence est chargée d'apporter un appui technique à la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane et du PETR Ternois / 7 Vallées.

Il s'agit plus particulièrement de :

- La rédaction d'avis techniques et juridiques sur des dossiers et documents d'urbanisme (PLU, PLH, ADS ou CDAC) ;

- La participation aux réunions des personnes publiques associées.

Au titre du PPA 2018, plusieurs analyses ont été rendues relatives à des dossiers ADS ou des évolutions de documents locaux d'urbanisme. L'action a également pris la forme d'appuis ponctuels pédagogiques sur les travaux du SCoT en cours, sur son environnement législatif et règlementaire, et sur les impacts prévisibles à l'échelle communale pour une commune du SCoT de l'Artois. La procédure d'assistance technique a été reprécisée avec la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane.

L'Agence a également été missionnée pour accompagner la Communauté de Communes des 7 Vallées de façon ponctuelle sur des dossiers d'urbanisme réglementaire (PLU, PLUi, ADS), accompagnement qui a pris la forme de rédaction de documents, notes techniques.

### Élaboration d'une grille de mise en compatibilité PLU/SCoT pour le PETR Ternois / 7 Vallées Comm

TEMPS CONSACRÉ : **36 jours**

CORRESPONDANT : **Ludovic POKKER**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **3**

Le SCoT du Ternois ayant été approuvé le 7 avril 2016 et étant exécutoire depuis le 28 juillet 2016, l'Agence a été chargée par le PETR Ternois / 7 Vallées d'établir une grille de mise en compatibilité des documents d'urbanisme au SCoT approuvé en lien avec les services de l'État. Après différentes réunions de travail avec le PETR et la DDTM, la grille de mise en compatibilité a été validée par le demandeur et l'État, et présentée en Conseil Syndical du PETR le 31 octobre 2018.

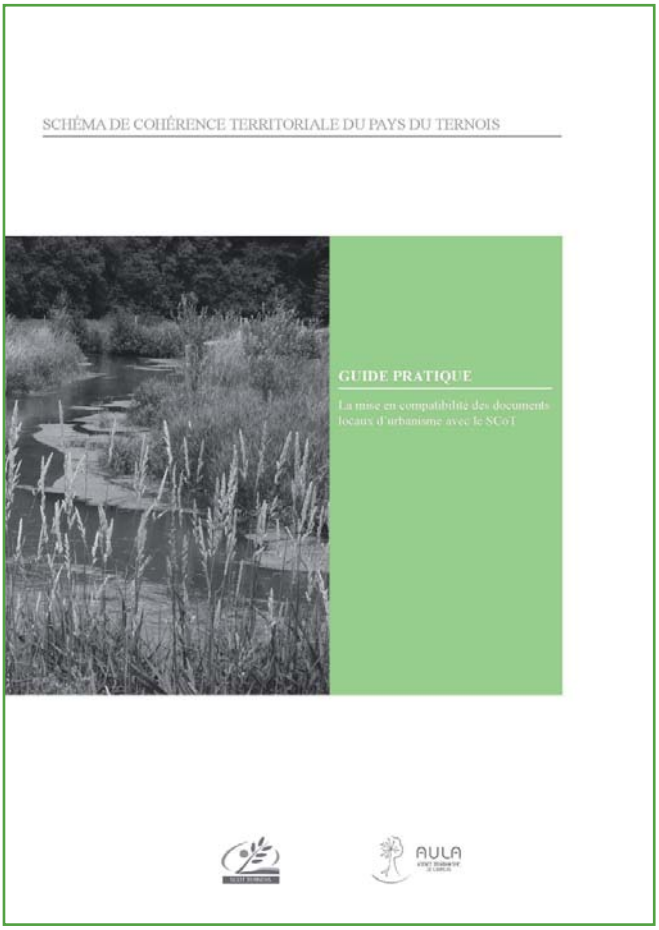

# PLANIFICATION TERRITORIALE

## LES DOCUMENTS D'URBANISME À L'ÉCHELLE SUPRACOMMUNALE

Ateliers sur les problématiques de l'eau dans l'urbanisme
et la planification (SCoT, PLU, PLUi, …) dans le cadre du partenariat AEAP

TEMPS CONSACRÉ : **69 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Julie LE NEINDRE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 4

Dans le cadre de la seconde année d'application de la convention liant l'Agence de l'Eau Artois Picardie à l'AULA, l'Agence a poursuivi son travail de déclinaison des enjeux de l'eau dans les documents d'urbanisme autour des problématiques d'inondation, de qualité de l'eau ou de ruissellement.

Bien évidemment, l'Agence assurant la révision des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin Hénin-Carvin, sa première action a été de veiller à la bonne prise en compte de ces enjeux dans les différentes commissions ou groupes de travail des deux SCoT ayant un rapport avec la thématique de l'eau. En parallèle, elle a également été associée par les services de l'État sur la révision des documents cadres sur l'eau (mise en œuvre du PAPi Lys, élaboration du PAPI Souchez, révision du SAGE de la Lys…).

Face à la complexité des différents dispositifs ou documents réglementaires, l'Agence a produit une note synthétique portant sur l'intégration des problématiques liées à l'eau dans les documents de planification et leur articulation, ainsi que plus globalement une note sur les enjeux liés à l'eau identifiés et spatialisés sur le territoire couvert par l'AULA (SCoT de l'Artois et de LLHC, du Ternois et de la Communauté de Communes des 7 Vallées).

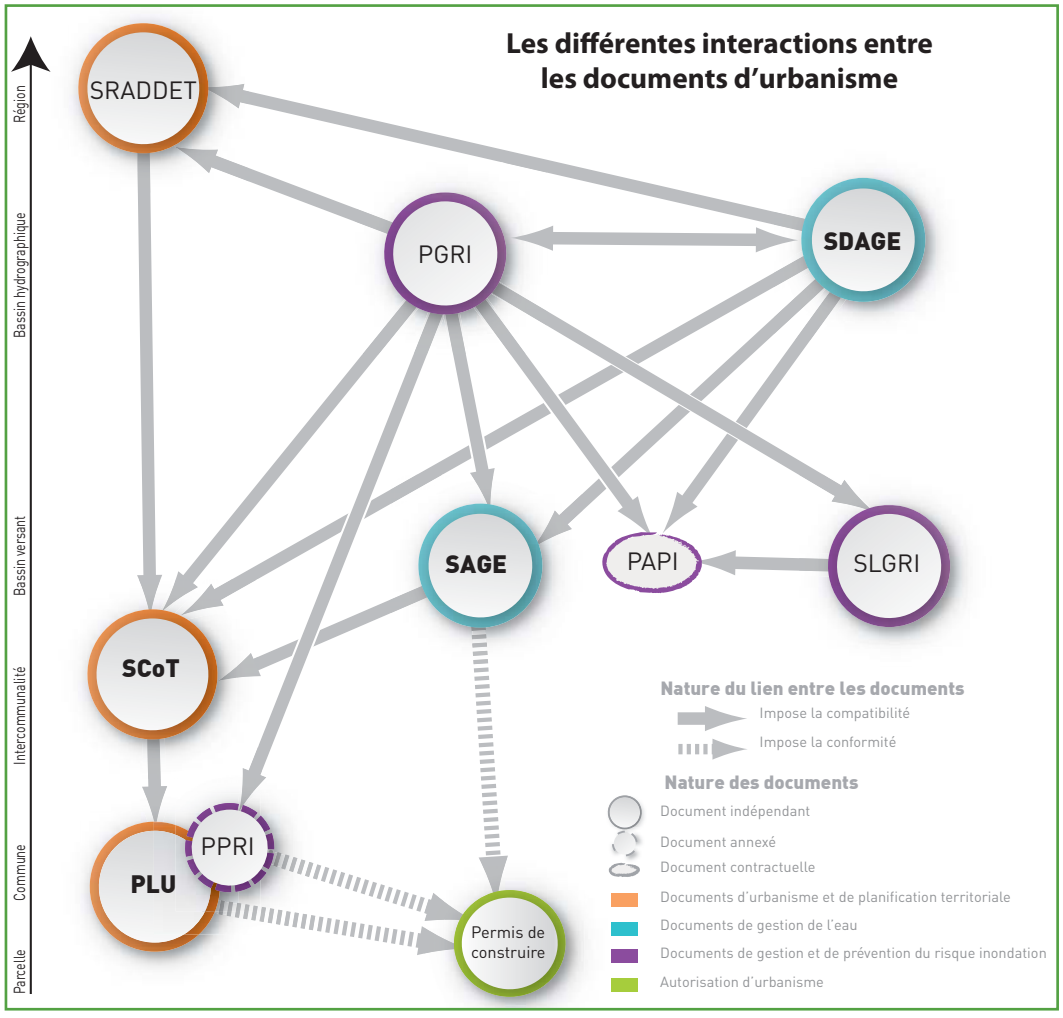

# INTER TERRITORIALITÉ ET PARTENARIATS

## LE SRADDET

### Appui technique aux services de la Région dans le cadre du partenariat URBA 8 à l'élaboration du SRADDET

TEMPS CONSACRÉ : **15 jours**

CORRESPONDANT : **Alain VANNEUFVILLE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **5**

Dans le cadre du réseau des 8 agences d'urbanisme des Hauts de France (URBA 8), l'AULA a été missionnée par la Région pour réfléchir à l'attractivité des villes moyennes sur le volet commerce. Il lui a été plus particulièrement demandé une note de réflexion sur le commerce dans la perspective des travaux d'élaboration du SRADDET, et notamment l'écriture des règles qui pourraient s'imposer aux SCOT et PLU(i).

L'Agence a travaillé avec David Lestoux (expert commerce) sur la production d'une note sur l'évolution et les enjeux du commerce de demain. L'objectif de cette note était d'explorer les pistes d'actions que la Région pourrait intégrer dans le SRADDET.

La note argumentée présente les enjeux d'attractivité commerciale au regard des nouveaux modes de vie, les atouts et fragilités des villes moyennes dans un contexte de forte évolution commerciale. Différents leviers d'actions sont développés ainsi que des propositions d'orientations et de prescriptions qui pourraient être intégrés dans le SRADDET. Pour impulser une vision stratégique régionale sur l'urbanisme commercial, dix préconisations ont été proposées et argumentées dans la note. Enfin, un outillage spécifique est également proposé pour accompagner et suivre la vision stratégique que la Région inscrira dans le SRADDET.

### Suivi des travaux des grands schémas régionaux (SRADDET,…) et comptes rendus périodiques devant les instances du PMA et du PETR

TEMPS CONSACRÉ : **26 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Carole BOGAERT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **2**

Associée à la démarche d'élaboration du SRADDET par la Région dans le cadre du réseau Urba 8, l'AULA a organisé à fréquence régulière et sous différentes formes (réunions – notes de travail) un retour des travaux régionaux aux instances du PMA et du PETR. Ces retours avaient pour objectif de les informer sur l'état d'avancement général de la procédure, ainsi que sur les enjeux et orientations qui commençaient à apparaitre dans les 1ères versions du SRADDET quant à la caractérisation de leurs territoires et à la stratégie qui leur était définie par la Région. Suite aux débats suscités au sein de ces instances, l'AULA a accompagné le PMA et le PETR dans la prise en compte par la Région d'ajustements et/ou de rectificatifs sur la réalité des territoires et de leurs dynamiques. A ce titre, l'AULA a permis de requalifier les fonctions des pôles de Béthune et de Lens dans l'armature urbaine régionale par rapport à la classification initiale de la Région. Le travail se poursuivra en 2019 suite à l'arrêt projet SRADDET qui a eu lieu le 31 janvier 2019.

le SRADDET : schéma de synthèse

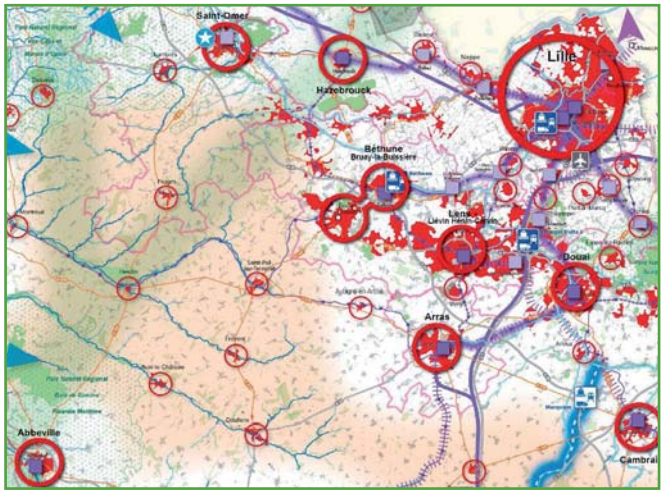

# INTER TERRITORIALITÉ ET PARTENARIATS

## LE RÉSEAU RÉGIONAL DES 8 AGENCES D'URBANISME URBA 8

### Élaboration d'un référentiel Rév3 Urbanisme, en partenariat avec l'AGUR, pour la Région

TEMPS CONSACRÉ : **46 jours**

CORRESPONDANT : **Marianne MONNEHAY**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **2**

La Région Hauts-de-France s'est engagée dans la Rév3, révolution industrielle reposant notamment sur la transition énergétique, les nouvelles économies et de nouveaux modes de vie. Ce modèle de développement innovant doit permettre à toute la région de répondre à la fois aux enjeux de préservation de l'environnement et de renouveau économique. La Rév3 nécessite de repenser la manière d'aménager les villes et les territoires, de construire et d'habiter. Les piliers de la Rév3 doivent intégrer les pratiques de l'urbanisme. Cependant, les acteurs concernés sont aujourd'hui encore trop peu sensibilisés à cette question et ne disposent pas de ressources adéquates.

Pour cette raison, la Région a confié au réseau Urba 8, et en l'occurrence à l'Agence de Dunkerque (AGUR) et à l'AULA, la mission d'élaborer un référentiel urbanisme pour diffuser et inclure la démarche Rév3-TRI dans les projets d'urbanisme réglementaire et d'aménagement opérationnel.

Ce référentiel se veut être un outil pédagogique, concret et pensé pour un public cible de collectivités locales, d'aménageurs, de bailleurs ... afin de contribuer à l'intégration des notions de Rév3 dans leurs projets. C'est un document ressource pour outiller l'ensemble des acteurs de l'aménagement qui puisse les guider à chaque étape de la démarche urbanistique (études urbaines et études préalables) ou de planification (SCoT, PLUi, Montage opérationnel...).

Le référentiel qui se construit dans une logique partenarial et itérative devrait être disponible fin du 1er semestre 2019.

### Participation à l'étude « Artisanat en QPV » menée par la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat

TEMPS CONSACRÉ : **5,5 jours**

CORRESPONDANT : **Claire DELAGRANGE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **3**

En 2017, la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat a souhaité investir la question de l'artisanat en Quartier Politique de la Ville. Afin de réaliser une étude permettant de qualifier l'artisanat dans ces quartiers, elle a fait appel aux agences d'urbanisme et au réseau Urba 8 pour travailler en partenariat sur ces questions.

La CMA a sélectionné 5 quartiers selon deux typologies :

1. Quartiers avec une faible densité artisanale
    a. La Bourgogne à Tourcoing (59)
    b. Les Hauts de Creil à Creil (60)
    c. Les Hauts de Liévin - Résidence Des Provinces – Cités 9-9bis, quartier intercommunal de Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle (62)
2. Quartiers avec une forte densité artisanale
    a. Faubourg d'Isle à Saint-Quentin (02)
    b. Les parcheminiers à Amiens (80)

L'objectif de cette démarche exploratoire était de qualifier l'artisanat dans 5 QPV de la région HDF (un par département) et, sur cette base, de mettre en place une méthodologie de travail pour pouvoir étudier par la suite les autres QPV.

L'AULA étant concernée par le quartier intercommunal de Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle a été associée aux travaux qui n'étaient pas totalement achevés fin 2018, le rapport d'études étant attendu pour 2019.

# DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

## Coordination et mutualisation avec les autres partenaires territoriaux

TEMPS CONSACRÉ : **108,5 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Carole BOGAERT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **12**

L'Agence a poursuivi en 2018 le travail initié l'année précédente de coordination et de mutualisation de ses travaux avec les structures d'ingénierie du territoire :

• Avec Euralens dans le cadre à la fois de la déclinaison de la stratégie énergétique du PMA à laquelle est associée l'Agence mais également des travaux menés par Euralens sur la Chaîne des Parcs (identification d'une connexion douce sur le nord de la CALL) ou du livret consacré à la redynamisation des centres des villes moyennes du territoire en préparation puis synthèse du Cercle de qualité de novembre 2018. Sur ce dernière point, l'Agence a mis à disposition d'Euralens l'ensemble des travaux qu'elle menait depuis le début 2018 sur la thématique du commerce au travers notamment du cycle d'animation territoriale sur le commerce de demain.

• Avec le CAUE du Pas-de-Calais sur diverses missions d'expertise menées dans le cadre de projets urbains ou pré-opérationnels sur le territoire d'intervention de l'Agence (cf. volet 2). Cette collaboration est efficace puisqu'il y a une parfaite mutualisation des moyens des 2 structures en termes d'intervention complémentaire.

• Avec la Délégation Interministérielle pour l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier en participant aux différents travaux ou réflexions engagés, notamment sur le thématique de l'habitat et à la définition du référentiel d'intervention sur les cités minières ERBM, ainsi qu'au pilotage de la démarche sur la consommation foncière à vocation économique mise en place par l'État sur les CA Lens-Liévin et Hénin-Carvin.

• Avec la Mission Bassin Minier dans le cadre de l'étude sur la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien classé à laquelle est associée l'Agence (ateliers de travail – Cotech et Copil).

En parallèle, 2018 a été aussi l'occasion pour l'AULA de piloter pour le compte du réseau Urba 8 la construction du partenariat avec l'EPF qui vise à la fois à la mise à disposition de la base DV3F aux agences et à sa bonne utilisation (effective courant 2018) ainsi qu'à un accompagnement conjoint (EPF/Urba 8) des collectivités locales dans l'élaboration de leur stratégie foncière. À ce titre, l'AULA est associée de manière étroite aux deux référentiels fonciers menés sur la CALL et la CAHC par l'EPF.

Affiche réalisée pour l'ERBM

# INTER TERRITORIALITÉ ET PARTENARIATS

## DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

### Programme d'études en commun avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole

TEMPS CONSACRÉ : **18 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Carole BOGAERT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **3**

Envisagé dès 2017 et construit tout au long de l'année 2018, le partenariat de travail entre l'ADULM et l'AULA a été officiellement lancé lors de l'AG d'Euralens du 30 novembre 2018, à laquelle ont participé les Président Marc-Philippe Daubresse et Directeur Didier Decoupigny de l'Agence de Lille.

La proximité des territoires de l'Artois et de la Métropole Lilloise, la croissance de leurs échanges, des enjeux de développement interdépendants... ont permis d'identifier quatre grands axes de réflexion sur lesquels les deux outils vont se pencher :

• L'accessibilité et la mobilité avec notamment l'évolution rapide des déplacements domicile-travail entre les deux territoires qui bénéficient également tous les deux d'une bonne desserte autoroutière, ferroviaire et, à terme, fluviale avec le canal Seine-Nord ;

• Le développement économique, avec la présence de clusters et d'entreprises innovantes, ainsi que la captation d'investissements étrangers ;

• L'attractivité touristique et culturelle, qui est un facteur de rayonnement pour les deux territoires, d'un côté avec notamment une série de musées nationaux, un tourisme d'affaires en progression, Lille 3000 et Capitale Mondiale du Design en 2020, de l'autre le Louvre-Lens, des sites de mémoire (Notre-Dame de Lorette – le mémorial canadien de Vimy – etc.) et l'inscription du bassin minier à l'UNESCO ;

• L'éco-transition, avec les enjeux communs de réduction des gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables et la réduction de la consommation énergétique.

L'étude menée sur les systèmes territoriaux de la région Hauts-de-France par le réseau Urba 8 avec la Directrice de recherche du CNRS Nadine Cattan en 2018 a confirmé cette extrême proximité entre les deux territoires sur de nombreux indicateurs (migration résidentielle – migration domicile-travail – lien économique et de recherche), à tel point que ces relations en deviennent extraordinaires au regard des échanges entre la métropole lilloise et les autres territoires de la Région qui sont (nettement) plus faibles.

Dès 2019, les équipes de l'ADULM et de l'AULA vont régulièrement se rencontrer pour approfondir la connaissance sur ces 4 enjeux et le regard croisé qu'elles y portent afin d'alimenter les territoires.

Assemblée générale d'Euralens

# INTER TERRITORIALITÉ ET PARTENARIATS

## DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

Collaborations et participations aux travaux de la FNAU, et en particulier aux 39èmes Rencontres : coordination et animation d'un atelier sur un nouveau modèle urbain alternatif

TEMPS CONSACRÉ : **89 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Carole BOGAERT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **5**

Temps fort de l'urbanisme en France, Les 39èmes Rencontres, organisées cette année par les Agences de Lille et Dunkerque, proposaient de développer le thème « de l'Audace pour nos territoires ! #Design #Innovation ». Elles ont été l'occasion pour les agences d'urbanisme, les collectivités locales, les services de l'Etat, les grands opérateurs publics et privés... de se rencontrer et de travailler ensemble sur les territoires de demain. Au travers de la thématique du design, l'enjeu de ces échanges était d'explorer de nouveaux modes de gestion et d'intervention sur les territoires, basés sur l'expérimentation et le droit à l'erreur pour permettre l'amélioration des modes d'action. Évoquer le Design pour le territoire c'était aussi penser ergonomie, replacer l'individu au cœur des réflexions et penser le territoire au travers de ses usages.

L'objectif pour l'AULA était de saisir l'opportunité de ces rencontres pour engager de nouvelles réflexions sur l'organisation urbaine de notre territoire, renouveler nos méthodes et afficher cet engagement au sein du réseau.

L'AULA a pris une part active dans l'organisation de cet événement national au titre de copilote, avec l'ADULM, d'un atelier sur la thématique de la résilience « de la ville territoire à la ville réseaux : vers un modèle urbain alternatif ». Cet atelier nous a amené à reconsidérer nos modes d'appréhension du territoire, remettant en question nos méthodes et nos approches, en tant qu'agences, et plus généralement en tant qu'acteurs du territoire. La prise en considération des usages, à la base de toute analyse du fonctionnement territorial représente aujourd'hui un enjeu majeur pour l'Agence. La participation de l'AULA à ces 39èmes Rencontres marque son engagement dans de nouvelles réflexions, replaçant l'usager au cœur de la démarche.

En parallèle des 39èmes Rencontres, l'AULA continue comme chaque année à participer aux différentes réunions (réunion mensuelle des Directeurs, etc.) ou clubs thématiques (géomatique, foncier, etc.) mis en place par la FNAU.

Visite de la Cité des électriciens lors de l'atelier

# DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS
## Les rencontres annuelles de la Fédération Nationale des SCoT

TEMPS CONSACRÉ : **8 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Alain VANNEUFVILLE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **4**

La Fédération Nationale des SCoT a organisé ses 13èmes Rencontre Nationale les 13, 14 et 15 juin à Amiens sur le thème du commerce dans un contexte médiatique, juridique et institutionnel intense. Le commerce fait face à des mutations importantes, qui auront des conséquences sur l'aménagement du territoire et notamment sur les politiques locales d'aménagement commercial. Pour anticiper collectivement ces mutations, la fédération a lancé une Recherche-Action sur cette thématique et qui a présenté lors de ces rencontres. Les premiers enseignements de l'étude ont été mis en débat durant ses rencontres.

Les enjeux et les leviers d'actions possibles ont été analysés et débattus. Des tables rondes rassemblant des élus et l'ensemble des acteurs du commerce ont éclairé les participants sur les évolutions possibles du commerce de demain et les outils qui peuvent être mobilisés pour agir dès aujourd'hui. Les nouvelles pratiques à intégrer et les modes de gouvernances innovants à créer ont été présentés. Les rencontres ont débouché sur une signature d'une charte de confiance entre la fédération Nationale des SCoT et les grandes fédérations nationales du commerce.

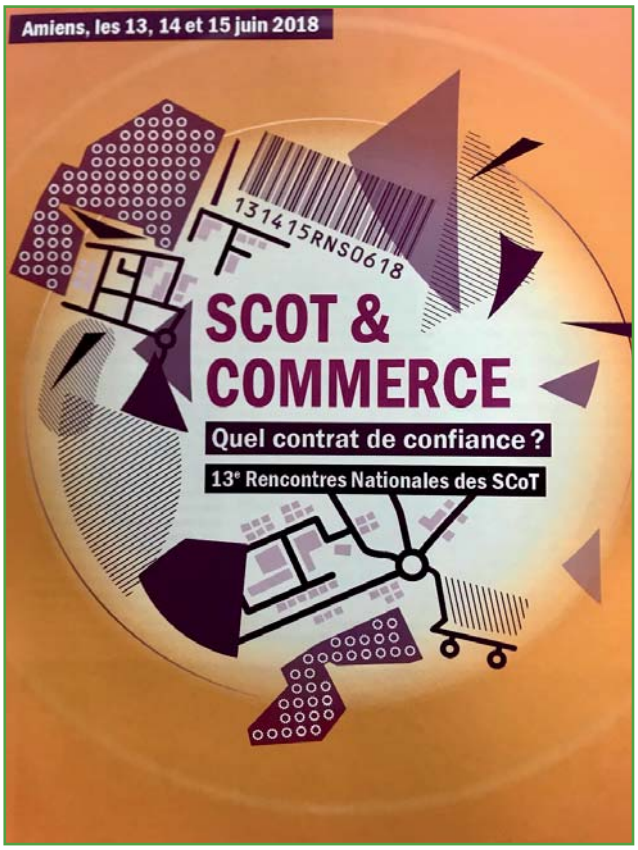

# ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES ET TERRITOIRES « INTELLIGENTS »

## ANTICIPATION
## Appropriation et développement de la démarche « villes numériques et territoires intelligents »

TEMPS CONSACRÉ : **14 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Solène BERRY**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **2**

Afin d'anticiper les changements que le numérique va engendrer sur nos territoires, l'AULA a souhaité mettre en place une démarche de veille sur la thématique des « villes numériques et territoires intelligents », ceci afin de pouvoir accompagner au mieux les territoires dans cette transition.

Dans un 1er temps, un travail de veille et d'analyse autour de la question des « smart cities » et du numérique a été mené pour s'approprier le sujet (analyse de différents rapports issus d'IBM, de la Caisse des dépôts, de Fing – benchmark national et international des innovations relatives à la ville intelligente – etc.). L'AULA a également participé à divers événements en lien avec le numérique (Rencontres thématiques de l'ADEME, Ateliers du SIILAB, Forum Smart City organisé par la Tribune, etc.).

Ce travail a été réalisé dans la perspective de la rédaction d'un document de synthèse sur les enjeux de la ville intelligente, document qui paraîtra en 2019.

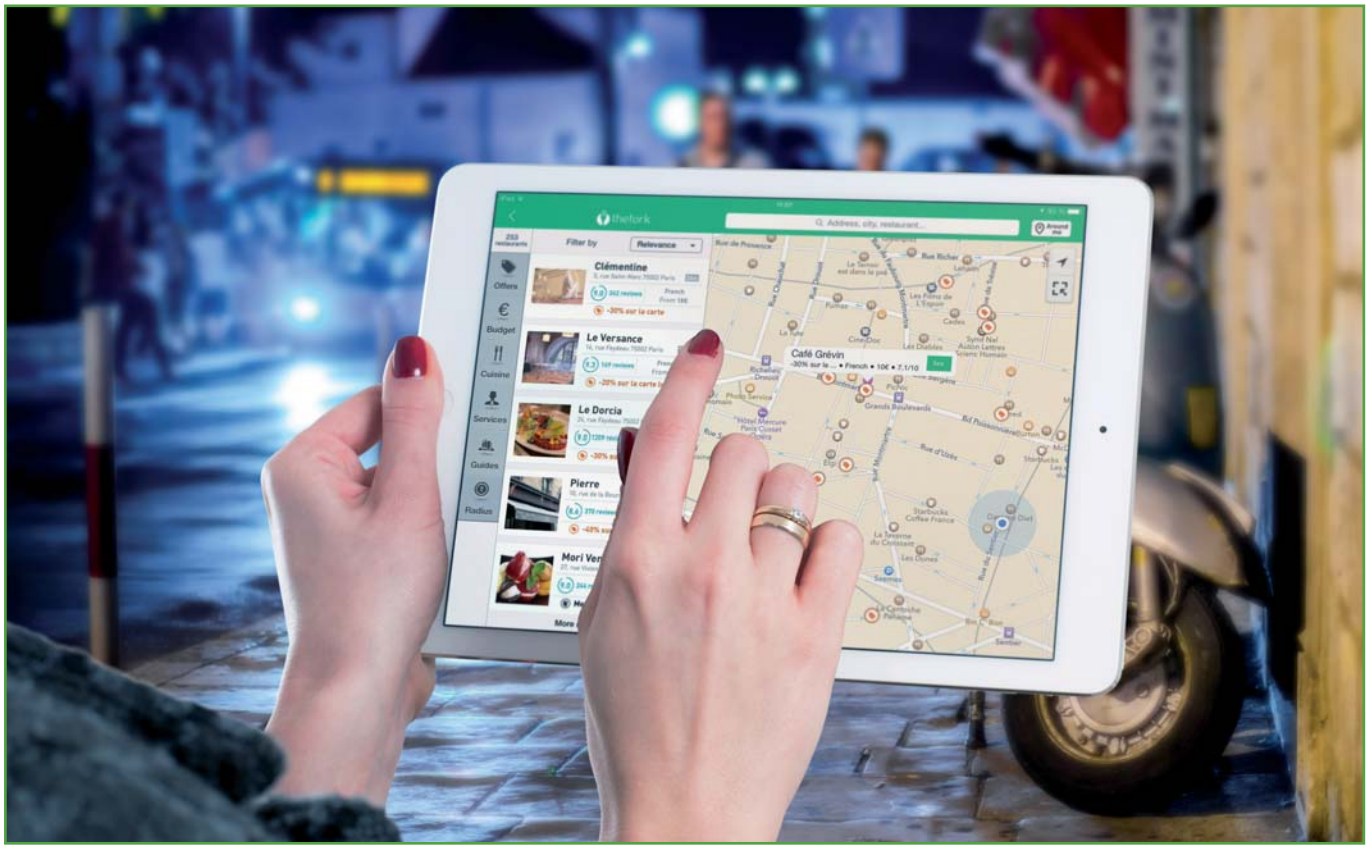

# SYNTHÈSE

## ACCOMPAGNEMENT À LA DÉFINITION DE STRATÉGIES TERRITORIALES TRANSVERSALES

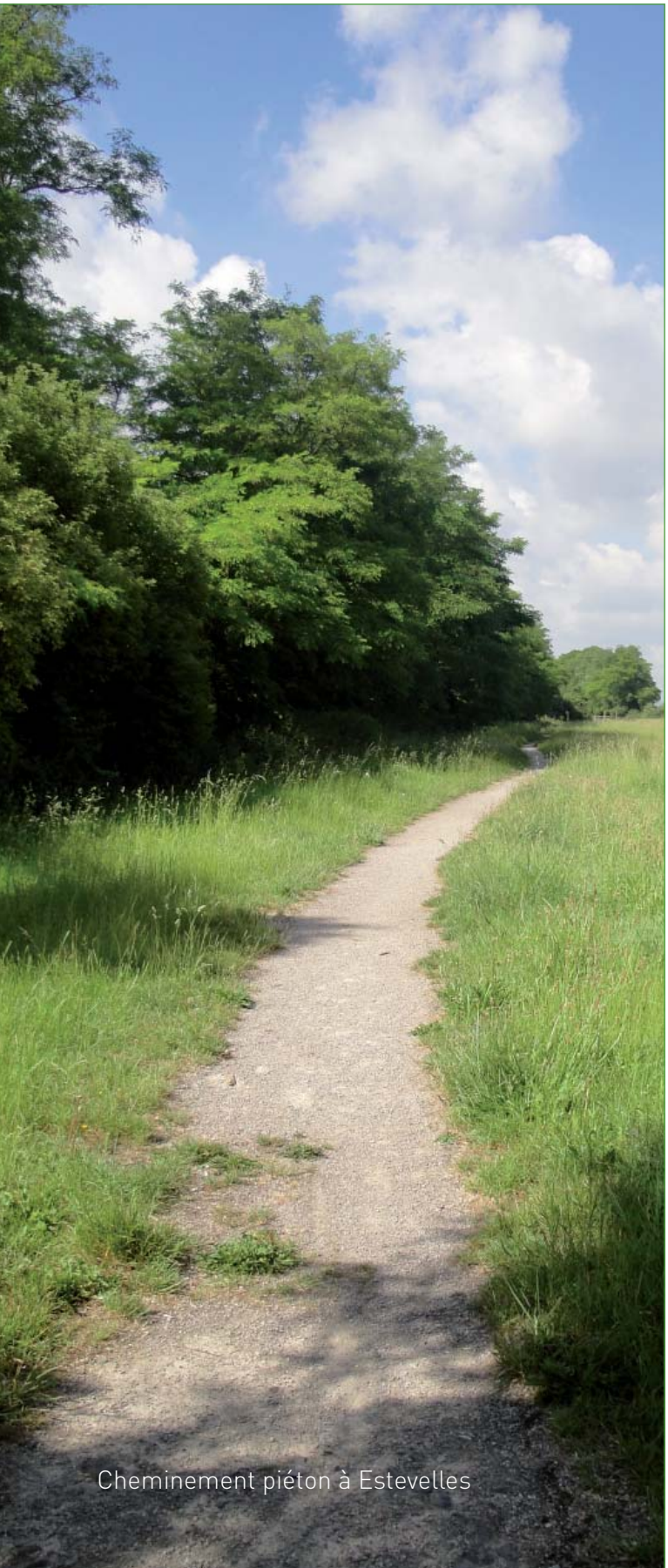

Cheminement piéton à Estevelles

Sur les 1 856 jours de travail consacrés à l'axe 1, deux dossiers ont fortement mobilisé l'intégralité de l'équipe de l'Agence, à savoir **la mise en révision des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin-Hénin-Carvin pour un total de 833 jours**, qui intègrent également le volet coordination des deux SCoT, l'approfondissement de la contribution technique rédigée en 2018. Au total, la révision des SCoT représente la moitié de l'activité de l'Agence sur l'axe 1 « Accompagnement à la définition de stratégies territoriales transversales ».

Viennent ensuite une série de dossiers portant sur :

- **L'élaboration des pré-diagnostics d'identification des secteurs à inscrire en OPAH Renouvellement Urbain** à l'échelle des CA Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay, **et en OPAH Revitalisation Rurale** sur le PETR Ternois / 7 Vallées pour 157 jours d'Agence mobilisés ;
- La finalisation de **la mission d'accompagnement pour la définition d'une stratégie d'agglomération de reconstitution et de diversification de l'habitat dans les sites NPNRU et QPV** de la CA Lens-Liévin, de la CA Hénin-Carvin et de la CA Béthune-Bruay pour 139 jours ;
- La transition énergétique avec **la déclinaison de la feuille de route énergétique du Pôle Métropolitain de l'Artois** pour un total de 90 jours.

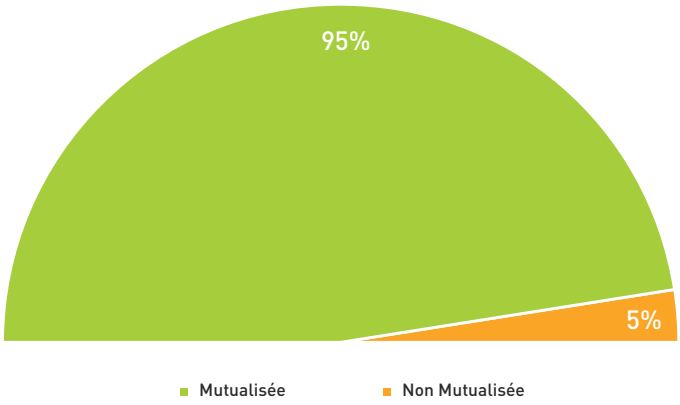

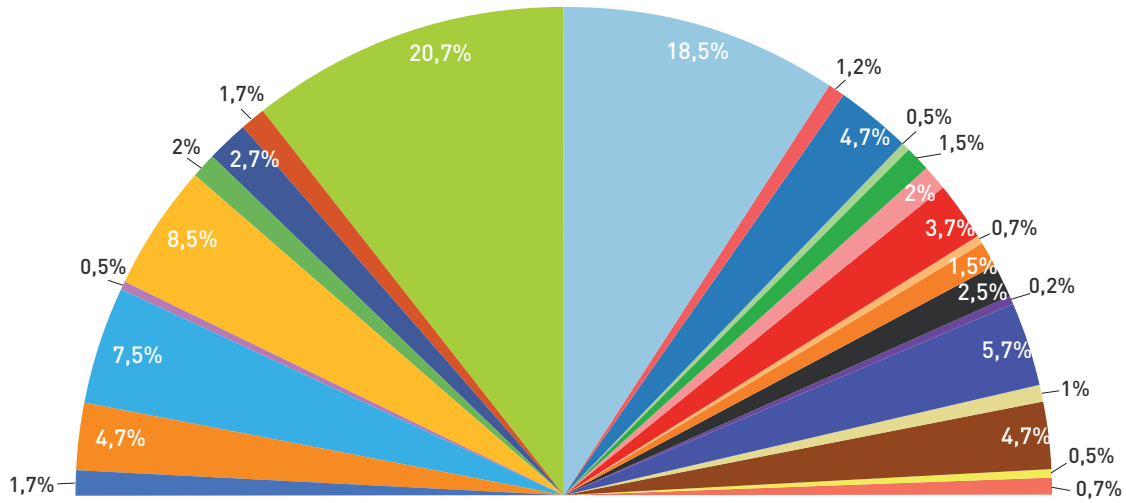


- Etude exploratoire sur l'organisation multipolaire des territoires (CALL – CAHC – CABBALR – SMTAG)
- Déclinaison de la feuille de route énergétique du Pôle Métropolitain de l'Artois
- Accompagnement pour la définition d'une stratégie d'agglomération de reconstitution et de diversification de l'habitat dans les sites NPNRU et QPV de la CALL, de la CAHC et de la CABBALR
- Accompagnement de la CA Béthune-Bruay dans la révision de son Programme Local de l'Habitat
- Pré-diagnostics d'identification des secteurs à inscrire en OPAH Renouvellement Urbain à l'échelle des CA Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay, et d'OPAH Revitalisation Rurale sur le PETR Ternois / 7 Vallées
- Accompagnement et contribution à l'étude relative à l'Analyse des Besoins Sociaux de la CABBALR
- Coordination de la révision des Scot de l'Artois et de Lens-Liévin Hénin-Carvin
- Approfondissement de la contribution technique de l'AULA à la révision des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin Hénin-Carvin
- Démarche d'accompagnement des travaux de la commission SCoT et des 7 groupes de travail du SCoT de l'Artois
- Démarche d'accompagnement des travaux des 5 commissions thématiques du SCoT de Lens-Liévin Hénin-Carvin
- Analyse de la situation économique de la CAHC
- Révision du Plan de Déplacements Urbains à l'échelle du nouveau périmètre du Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle
- Accompagnement technique sur les démarches PLUI du territoire de l'Agence, renfort technique dans le cadre de la réalisation du PLUI de la CABBALR
- Appui technique dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence urbanisme réglementaire
- Elaboration d'une grille de mise en compatibilité PLU/SCoT pour le PETR Ternois / 7 Vallées Comm
- Ateliers sur les problématiques de l'eau dans l'urbanisme et la planification (SCoT, PLU, PLUi, ...) dans le cadre du partenariat AEAP
- Appui technique aux services de la Région dans le cadre du partenariat URBA 8 à l'élaboration du SRADDET
- Suivi des travaux des grands schémas régionaux (SRADDET, etc.) et comptes rendus périodiques devant les instances du PMA et du PETR
- Elaboration d'un référentiel Rév3 Urbanisme, en partenariat avec l'AGUR, pour la Région
- Participation à l'étude « Artisanat en QPV » menée par la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat
- Coordination et mutualisation avec les autres partenaires territoriaux (MBM, CAUE, EURALENS, etc.)
- Programme d'études en commun avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole
- Collaborations et participations aux travaux de la FNAU, et en particulier aux 39èmes Rencontres : coordination et animation d'un atelier sur un nouveau modèle urbain alternatif
- Les rencontres annuelles de la Fédération Nationale des SCoT
- Appropriation et développement de la démarche « Ville Numérique et Territoires Intelligents »

# AXE 2

APPUI AUX DÉMARCHES ET PROJETS STRUCTURANTS

## 2.1 MOBILITÉS

**Accessibilité tous modes :** ..... p.38 - 39

- Étude « modes doux – modes actifs » sur l'agglomération avec déclinaison dans les QPV et les NPNRU de la CABBALR
- Accessibilité tous modes : Réflexion sur le réseau structurant du Pôle Métropolitain de l'Artois et l'A21

## 2.2 PROJETS URBAINS ET PRÉ-OPÉRATIONNELS

**a. Ingénierie de projets :** ..... p.40 - 43

- Étude sur la requalification du quartier Van Pelt, de la friche Tréfileurop et alentours (Échangeur 13 Lens-Centre)
- Finalisation de l'étude pré-opérationnelle sur la Fosse 8 d'Evin-Malmaison
- Finalisation de l'Assistance Conseil 2017 sur la commune d'Allouagne
- Assistance Conseil 2018 auprès de la commune de Souchez
- Burbure - Assistance Conseil - requalification du secteur des Bucquoires
- Blangy-sur-Ternoise - Assistance Conseil - regard sur la requalification urbaine de la traversée du centre-bourg
- Analyse des dynamiques résidentielles et du marché du logement des villes de Sallaumines et de Courrières

**b. Démarche contrat d'axe** ..... p.44

- Sur la CABBALR, finalisation des travaux
- Sur les communes de la CALL poursuite de la démarche (diagnostic foncier et analyse urbaine)

## 2.3 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

**Renaturation de friches industrielles** ..... p.45

- Appui à la poursuite des démarches nécessaires à l'élaboration du schéma de connexions douces dans le cadre de la trame verte et bleue en lien avec la Chaîne des Parcs
- Assistance-conseil sur le corridor écologique de l'Hesdinois, la friche La Corne à Marconne

## 2.4 QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ


- **Modes de vie :** appui à l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial de la CABBALR .....p.46
- **Santé** : contribution à la préparation du Contrat Local de Santé de la CABBALR.....p.46


## 2.5 ÉCONOMIE / TOURISME / NUMÉRIQUE


**a. Identification des potentiels économiques :** ..... p.47 - 49

- Étude sur les retombées économiques et le potentiel de développement de l'usage de la voie d'eau à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois
- Accompagnement technique sur la mise en œuvre opérationnelle de la Politique Locale du Commerce de la CABBALR
- 7 Vallées Comm : accompagnement des 6 bourgs-centres

**b. Économie :** ..... p.50 - 51

- Accompagnement au besoin sur le dispositif « cœur de ville » auprès des villes de Béthune et Bruay-la-Buissière d'une part, et Lens et Liévin d'autre part, ainsi que de la CALL et de la CABBALR
- Étude sur les chiffres de l'entrepreneuriat sur le territoire CALL et ses facteurs clés de réussite


## 2.7 GESTION DES TRANSITIONS ET DES MUTATIONS


- **La Troisième Révolution Industrielle (TRI)** : mission de définition pour la prise en compte de la Troisième Révolution Industrielle (TRI) dans les projets NPNRU sur le territoire de la CALL.....p.51


Lens

# ACCESSIBILITÉ TOUS MODES
## Étude « modes doux – modes actifs » sur l'agglomération avec déclinaison dans les QPV et les NPNRU de la CABBALR

TEMPS CONSACRÉ : **70 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Guillaume LEPERS**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **2**

Dans le cadre du protocole de préfiguration de la convention PRU 2 pour Béthune (Mont Liébaut) et Bruay (Le Centre), la CABBALR a souhaité inscrire la réalisation d'une étude pour l'élaboration du schéma directeur des modes actifs visant à encourager la pratique de la marche à pied et du vélo. Il s'agissait de proposer des actions appropriées aux différents secteurs du territoire (urbain/rural) qui tiennent compte également des enjeux spécifiques liés à la précarité des habitants des quartiers relevant de la politique de la ville (QPV).

Au cours de l'année 2018, un diagnostic a été réalisé et des préconisations sur les aménagements modes doux proposées sur l'ensemble des QPV du territoire de la CABBALR qui ont pris la forme suivante dans un 1er temps :

- Un travail de terrain en application de la méthodologie contrat d'axe aux QPV qui n'étaient pas concernés par la démarche déployée le long des lignes Bulle 2 et 6 ;
- Sur les QPV déjà traités, un complément d'analyse des chaînes de déplacements vers tous lieux/quartiers/générateurs présentant un intérêt au regard de l'objectif de désenclavement des quartiers et plus largement de promotion des modes doux ;

L'enjeu du partage de la voirie

# ACCESSIBILITÉ TOUS MODES
## Réflexion sur le réseau structurant du Pôle Métropolitain de l'Artois et l'A21

TEMPS CONSACRÉ : **26 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Matthieu HUGOT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **3**

Le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois occupe une position stratégique à l'échelle du réseau routier des Hauts-de-France puisqu'il est desservi par :

• L'autoroute A1, qui relie l'ancien bassin minier à la métropole lilloise et à l'Arrageois et assure l'écoulement du transit international entre l'Europe du Nord, l'île de France, et l'Europe méditerranéenne ;

• L'A21, qui relie plusieurs agglomérations significatives de la région : Béthune – Liévin – Lens – Douai – Valenciennes et se prolonge via la RD301 jusqu'au Bruaysis ;

• L'A26, qui relie le littoral du Calaisis à l'Est de la France et qui participe au niveau local à l'écoulement des échanges entre le Béthunois, le Lensois et l'Arrageois ;

• La RN47, qui assure la liaison entre Lens et La Bassée et se connecte à la RN41 qui permet de rejoindre l'ouest de la métropole lilloise et l'A25 ;

• La RN17, qui permet d'assurer la liaison entre le Lensois et l'Arrageois et se connecte à l'A26 au nord d'Arras.

En raison de la superposition des trafics locaux, d'échange et de transit, le réseau structurant décrit précédemment est particulièrement sollicité, en particulier l'A1 et l'A21 qui concentrent les trafics les plus importants

Réalisation d'une étude sur l'accessibilité de l'entreprise Recytech et du Parc de la Souchez Aval

Depuis son implantation dans les années 1980, l'entreprise Recytech bénéficie d'une desserte depuis l'A21 qui nécessite d'être repensée compte tenu de l'évolution des trafics sur l'A21 mais également dans un objectif d'amélioration de la sécurité routière. A cet effet, à la demande de la CALL et des services de l'État, l'AULA a engagé une réflexion sur le sujet de manière à concilier les différents enjeux de desserte (accès à l'entreprise, au parc de la Souchez, aux communes), de maîtrise des circulations et les impératifs qui s'imposent aux différents gestionnaires de voirie.

En 2018, après une phase d'analyse comparative de différents scénarios d'accessibilité, l'étude a permis d'arrêter un scénario préférentiel qui va désormais pouvoir être affiné sur les plans technique et réglementaire.

Réalisation d'une étude sur l'accessibilité des zones des Alouette et Quadraparc

Située sur le territoire des communes de Liévin, Bully-les-Mines et Aix-Noulette au sud de l'A21, la ZA de l'Alouette a été créée sous forme de zone d'aménagement dans les années 70. D'une superficie initiale de 66 hectares, la zone est en cours d'extension sur 81 hectares pour accueillir des activités en lien avec la logistique.

Côté nord de l'A21, la zone Quadraparc sur les communes de Bully-les-Mines, Grenay, Liévin et Loos-en-Gohelle, est également en cours d'évolution.

Dans ce contexte, l'AULA engage une réflexion globale sur un état des lieux de la desserte routière existante et sur la définition d'un schéma d'accessibilité routière à moyen terme en fonction de l'évolution des trafics. A cet effet, un cahier des charges a été réalisé en 2018 et l'étude va être lancée en 2019.

# PROJETS URBAINS ET PRÉ-OPÉRATIONNELS

## INGÉNIERIE DE PROJETS

## Étude sur la requalification du quartier Van Pelt de la friche Tréfileurop et alentours (Échangeur 13 Lens-Centre)

TEMPS CONSACRÉ : **32,5 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Aurélien DESBOTTES**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **4**

En prévision de l'échéance de la convention de portage foncier conclue entre l'EPF Nord - Pas de Calais et la ville de Lens pour le secteur Van Pelt, l'AULA a été sollicitée pour accompagner la commune et l'agglomération dans la sortie de ladite convention.

Le secteur Van Pelt, qui constitue l'entrée Est de la ville depuis l'A21, concentre des enjeux importants de requalification du tissu urbain et de maillage des circulations. La réflexion menée sur ce secteur est indissociable des problématiques liées à l'accessibilité du site Nexans et à la requalification de la friche Trefileurop.

L'objectif de la démarche visait à définir un projet d'aménagement pour le site, en lien avec les sites voisins, pour permettre d'envisager les conditions de la sortie de convention EPF.

Suite à un travail de terrain qui a permis d'établir un diagnostic du site et de son environnement, et de mettre en évidence les problématiques de liaisonnement avec non seulement les sites industriels voisins mais aussi les éléments constitutifs de la Chaine des Parcs, un projet d'aménagement a été proposé à la commune et à la CALL qui permet de valoriser cet espace au titre des sites de renaturation, assurant à terme la liaison « modes doux » entre les Berges de la Souchez et le Parc Centralité / centre-ville de Lens.

Ce projet en cours de finalisation aboutira début 2019 à une répartition de vocation des espaces au sein du site, permettant d'envisager la cession du foncier à la commune et à l'agglomération par l'EPF à échéance de la convention de portage.

# PROJETS URBAINS ET PRÉ-OPÉRATIONNELS

## INGÉNIERIE DE PROJETS

### Finalisation de l'étude pré-opérationnelle sur la Fosse 8 d'Évin-Malmaison

TEMPS CONSACRÉ : **24 jours**

CORRESPONDANT : **Marianne MONNEHAY**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **3**

Située en frange d'une cité minière inscrite au patrimoine UNESCO, dans le périmètre du PIG de l'ancienne usine Métaleurop, traversée par une boucle de randonnée donnant à voir le chevalement classé qui domine le site, l'ancienne Fosse minière n°8 concentre des enjeux urbains, environnementaux et patrimoniaux importants. A ce contexte délicat s'ajoute une convention de portage par l'EPF qui arrive à échéance mi-2019.

Engagée en 2017, l'intervention de l'Agence s'est poursuivie en 2018 en accompagnement de la commune d'Evin Malmaison et de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin pour faire émerger un projet viable sur ce site, malgré les nombreuses contraintes techniques et financières qui s'y appliquent.

Après la production d'un livret diagnostic, réalisé par l'Agence, et d'un livret hypothèses d'aménagement produit par Olivier Brasse en 2017, l'action de l'Agence a résidé cette année en l'affinement de la phase pré-opérationnelle en vue d'une consolidation du scénario favorisé par la commune.

Suite à différents échanges, un projet de valorisation du site, intégrant la requalification de l'ancien bâtiment des douches de la Fosse 8 sous forme de halle couverte, a été validé par la commune et a fait l'objet d'un pré bilan estimatif.

Avant de boucler cette opération, l'Agence va accompagner début 2019 la commune afin de lancer dans les meilleurs conditions la mise en œuvre du projet, dont la partie de négociation foncière avec l'EPF dans le cadre de la sortie de concession.

### Finalisation de l'Assistance Conseil 2017 sur la commune d'Allouagne

TEMPS CONSACRÉ : **7 jours**

CORRESPONDANT : **Marianne MONNEHAY**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **2**

Suite à des premiers échanges engagés avec le CAUE 62 dans le cadre de la requalification de l'îlot de la brasserie, la commune d'Allouagne a sollicité l'Agence afin d'élargir la réflexion à l'ensemble de l'îlot brasserie-école, et d'interroger la programmation envisagée pour ce secteur.

L'Agence a été plus particulièrement chargée d'illustrer les potentialités d'aménagement de l'îlot de la brasserie, en lien avec un besoin de développement des espaces extérieurs de l'école. Cela s'est notamment traduit par un accompagnement du CAUE sur la question de la dynamique résidentielle, et la production d'une fiche de sensibilisation aux problématiques et enjeux du projet.

La réflexion menée par l'Agence sur la requalification du secteur de la Brasserie d'Allouagne s'est décomposée en 2 temps distincts :

– En premier lieu l'Agence est intervenue en complémentarité du CAUE62 afin de mettre à profit des visions complémentaires des potentialités d'aménagement du secteur précité. Un conseil d'aménagement a été produit par le CAUE62, intégrant les apports de l'Agence.

– Dans un second temps, l'AULA a produit, à la demande de la commune, un document d'information reposant les bases de la réflexion et proposant aux élus les clés de compréhension du projet afin d'appréhender les différents scénarios décrits par le CAUE de la façon la plus objective possible.

L'intégralité des documents produits par le CAUE62 et l'AULA a été remise à la commune au cours du premier trimestre 2018.

# PROJETS URBAINS ET PRÉ-OPÉRATIONNELS

## INGÉNIERIE DE PROJETS

### Assistance Conseil 2018 auprès de la commune de Souchez

TEMPS CONSACRÉ : **9 jours**

CORRESPONDANT : **Aurélien DESBOTTES**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **2**

À la demande de la commune de Souchez, l'Agence est intervenue pour l'accompagner dans la définition du programme d'un équipement d'accueil polyvalent. La commune souffre actuellement d'un déficit en équipement permettant à la fois de répondre aux besoins croissants de la population locale et en même temps d'accueillir des événements organisés sur son sol (rassemblement, commémoration, ou assemblée générale).

La réalisation d'un nouvel équipement d'accueil polyvalent doit permettre de répondre à un double enjeu renforcer l'attractivité de la commune sur la dimension mémorielle et ainsi en pérenniser les retombées économiques au profit du territoire tout en répondant aux besoins légitimes de la population locale, sans opposer ces deux enjeux qui ensemble contribuent bien au contraire au développement global de la commune.

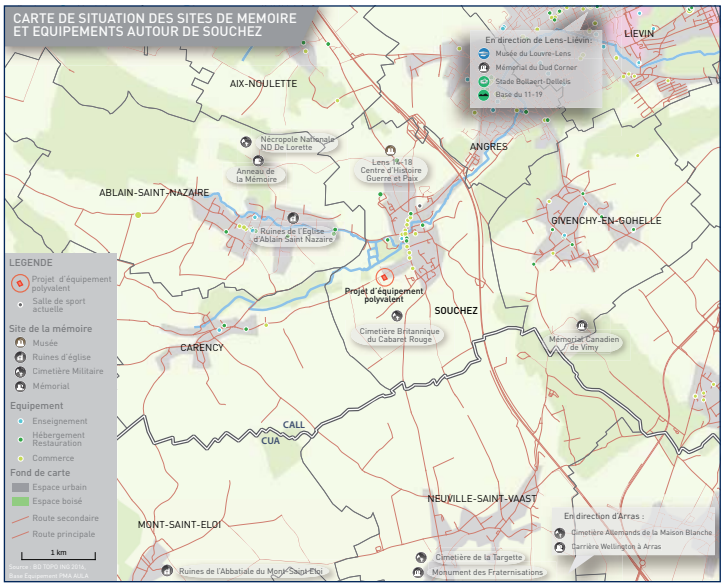


### Burbure - Assistance Conseil - requalification du secteur des Bucquoires

TEMPS CONSACRÉ : **25 jours**

CORRESPONDANT : **Marianne MONNEHAY**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **4**

Dans la perspective de la relance du PLU par la CABBALR, avec d'ores et déjà un objectif de réduction conséquente des secteurs à urbaniser, les échanges sur le sujet ont fait émerger 2 sites de développement pour la commune de Burbure ; l'un en cœur de bourg, l'autre en extension sur des terres agricoles, mais présentant un fort enjeu de couture urbaine entre 2 secteurs (la rue des Bucquoires et la place du Rietz) : le site des Bucquoires.

Dans le cadre d'une assistance conseil réalisée en co-production avec le CAUE62, l'Agence a été chargée d'illustrer les potentialités d'aménagement du secteur des Bucquoires, en lien avec le secteur voisin de la carperie, à vocation environnementale, et le développement du centre bourg.

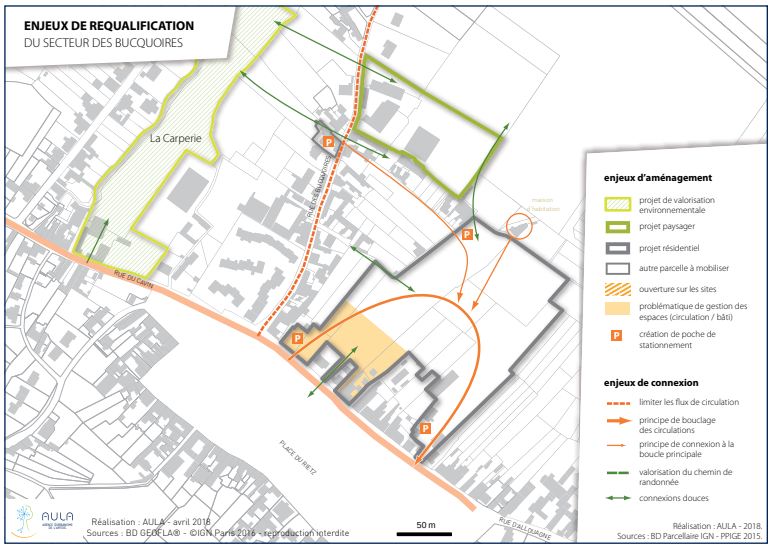

## Blangy-sur-Ternoise - Assistance Conseil - regard sur la requalification urbaine de la traversée du centre-bourg

TEMPS CONSACRÉ : **6,5 jours**

CORRESPONDANT : **Marianne MONNEHAY**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **2**

En écho à la démarche menée par l'Agence sur la question de revitalisation des 6 bourgs centres de la Communauté de Communes des 7 vallées, la commune de Blangy-sur-Ternoise a sollicité un regard complémentaire sur la requalification du centre bourg. L'intervention de l'Agence s'est faite en complémentarité d'une étude de requalification de la voirie en centre-bourg menée par le cabinet Viale. Il s'agissait notamment d'illustrer les potentialités de valorisation du centre-bourg à l'échelle de la séquence allant de la mairie à l'ancienne gare

La réflexion de l'Agence s'est déroulée en 2 temps :

- Tout d'abord un travail technique, visant à explorer les pistes de requalification des espaces publics du centre-bourg. Cette phase s'est menée en itération avec le cabinet Viale ;
- Une seconde phase d'échanges avec les élus, sur la base des pistes d'aménagement élaborées précédemment, visant à construire une ambition partagée de requalification du centre bourg.

L'atelier de travail organisé avec les élus a permis d'affiner les pistes d'aménagement du centre bourg, qui seront restituées aux membres du conseil municipal et aux partenaires courant 2019.

## Analyse des dynamiques résidentielles et du marché du logement des villes de Sallaumines et de Courrières

TEMPS CONSACRÉ : **8 jours**

CORRESPONDANT : **Claire GELLEREAU**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **2**

Suite à l'étude menée sur les conditions de diversification résidentielle des quartiers inscrits au NPNRU et en QPV sur la CA Lens-Liévin, l'Agence a été sollicitée par les services de l'État pour analyser les dynamiques résidentielles en cours sur la commune de Sallaumines qui avait déposé une demande de dérogation pour la construction de logements sociaux dans un quartier en Politique de la Ville avec le bailleur Maisons & Cités.

Consciente de l'intérêt d'accompagner les communes dans la définition de leur politique de l'habitat, l'Agence a décidé de mettre à disposition des villes qui le souhaitent son expertise sur les dynamiques en cours à leur échelle, à la fois sur les volets fonciers et immobiliers. Une 1ère analyse a ainsi été menée sur la ville de Courrières en 2018.

Cité minière de Sallaumines

# PROJETS URBAINS ET PRÉ-OPÉRATIONNELS

## DÉMARCHE CONTRAT D'AXE

### Sur la CABBALR, finalisation des travaux

TEMPS CONSACRÉ : **30,5 jours**

CORRESPONDANT : **Matthieu HUGOT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **6**

La mise en service projetée du BHNS sur le territoire de Béthune - Bruay a mis en exergue la nécessité d'articuler ce projet de transport en commun structurant avec les politiques de développement urbain du territoire dans l'objectif d'une amélioration du cadre de vie (favoriser la ville des courtes distances), et de la mise en place d'une démarche intégrée pour le développement du territoire.

Un outil de connaissance fine du tissu urbain autour du tracé de BHNS a été ainsi constitué, ce qui a permis de mettre à disposition de l'agglomération un outil d'aide à la décision qui est venu alimenter les documents de planification tels que le SCoT, le PLH (diagnostic mais aussi pistes de projet : PADD du SCoT)

Organisée en 3 phases, la démarche Contrat d'axe a permis de finement caractériser le tissu urbain autour du corridor BHNS de l'agglomération et d'identifier un certain nombre de secteurs à enjeux sur le territoire.

Les phases 1 et 2 ont été menées entre 2015 et 2017. Pour l'année 2018, l'objectif était de synthétiser les principales conclusions issues de la démarche, et de croiser ces enjeux avec les principaux sujets qui ont animé l'agglomération durant l'année ainsi que sur le plus long terme (SCoT, PLH, projet urbain en cours, etc.). Il y a donc eu partage des données avec les services de l'agglomération et réponse aux sollicitations pour l'utilisation des données produites par l'Agence (échange avec CABBALR pour PLH, contribution à ACV Béthune Bruay...).

### Sur les communes de la CALL poursuite de la démarche (diagnostic foncier et analyse urbaine)

TEMPS CONSACRÉ : **6 jours**

CORRESPONDANT : **Matthieu HUGOT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **1**

Suite à la réalisation du diagnostic foncier et des analyses urbaines en 2017, l'Agence a temporairement stoppé la poursuite de la mission dans la mesure où l'EPF Nord – Pas de Calais a engagé un référentiel foncier sur le territoire de la CALL.

L'Agence a donc mis à disposition l'ensemble des travaux qu'elle avait pu mener sur les questions foncières (Contrat d'Axe – Diagnostic foncier QPV) au prestataire missionné par l'EPF et accompagne celui-ci dans ses travaux. Dès l'achèvement de la mission, l'Agence poursuivra son travail avec la CALL.

Implantation des grandes surfaces autour du BHNS

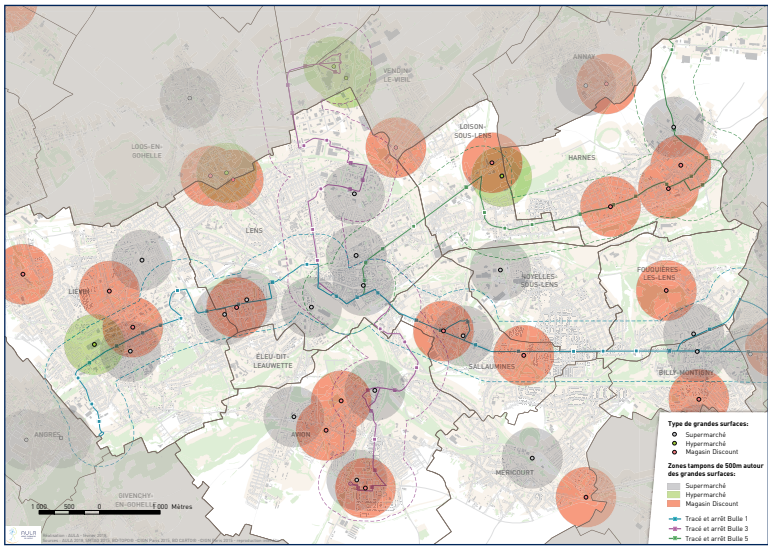


**Phase 1**

**Diagnostic urbain**

Analyse urbaine et évaluation du potentiel foncier mutable

**Phase 2**

**Orientations d'aménagement**

Définition de préconisation et d'orientations d'aménagement

**Phase 3**

**Concrétisation**

Déclinaison de la démarche dans les documents d'urbanisme et programmation des projets urbains

# ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

## RENATURATION DE FRICHES INDUSTRIELLES

### Appui à la poursuite des démarches nécessaires à l'élaboration du schéma de connexions douces dans le cadre de la trame verte et bleue en lien avec la Chaîne des Parcs

TEMPS CONSACRÉ : **33 jours**

CORRESPONDANT : **Julie LE NEINDRE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **3**

L'Agence a été sollicitée par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) et les cinq communes d'Annay-sous-Lens, Estevelles, Harnes, Meurchin et Pont-à-Vendin afin d'initier une réflexion sur la mise en réseau de cinq sites d'aménité existants et potentiels (le marais communal d'Annay-sous-Lens, le terril d'Estevelles, le terril de Harnes, la halte fluviale de Pont-à-Vendin et la friche du cimentier VICAT).

L'enjeu principal de cette démarche est la création d'un maillage de cheminements cohérents entre chaque site identifié et de permettre une articulation complémentaire avec les différents espaces de la Chaîne des Parcs situés à proximité (parc Canal de la Deûle, parc des berges de la Souchez et parc Centralité).

En 2017, l'Agence a donc réalisé un état des lieux des cinq sites ainsi que de l'ensemble des cheminements, détaillant la nature et la fonctionnalité de chaque tronçon de cheminement, afin de mettre en valeur les problématiques existantes pour la concrétisation de ce maillage. Cet état des lieux a été présenté en fin d'année aux référents de la CALL et des cinq communes, qui ont validé la poursuite de la démarche en 2018.

En 2018, l'Agence a affiné le travail déjà mené sur certains tronçons problématiques et a accompagné les communes de Pont-à-Vendin et d'Estevelles dans la définition de leur projet de valorisation du site VICAT.

### Assistance-conseil sur le corridor écologique de l'Hesdinois, la friche La Corne à Marconne

TEMPS CONSACRÉ : **9,5 jours**

CORRESPONDANT : **Julie LE NEINDRE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **2**

Dans le cadre de la sortie de convention EPF du site La Corne, la Communauté de Communes des 7 Vallées a sollicité l'AULA afin de produire une note argumentaire pour la minoration foncière en faveur de la biodiversité de ce site.

L'objectif était de faire l'état des documents produits sur le site et de développer des arguments en faveur de la mise en place d'un corridor écologique et une proposition d'aménagements succincte.

La démarche a consisté en :

- La réalisation d'une phase de terrain et de prospection des documents existants (trame verte et bleue, document d'urbanisme PLUi, convention et fiche EPF).
- Une synthèse des documents et rédaction d'une argumentation en faveur de la biodiversité.
- Une proposition d'aménagement accompagnée d'une coupe et d'un croquis illustratifs pour la mise en place d'un site favorable au passage d'un corridor écologique.

Proposition d'aménagement de la friche La Corne

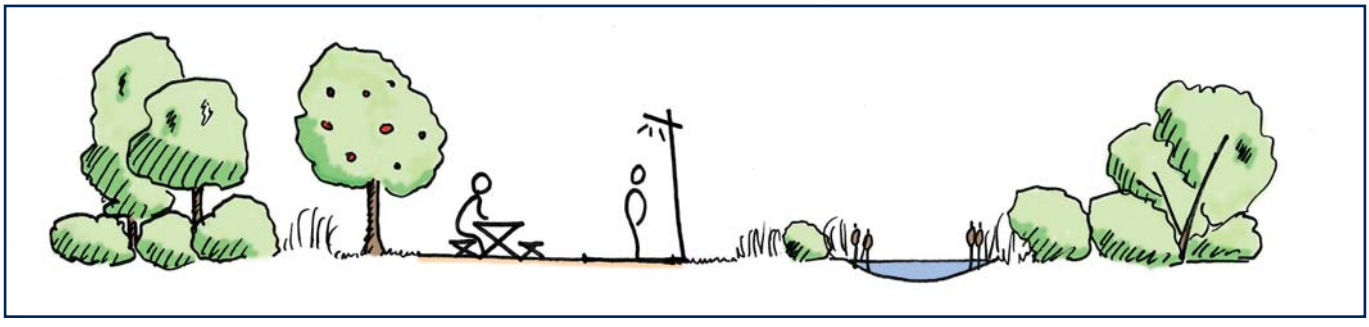

# QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ

## MODES DE VIE

### Appui à l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial de la CABBALR

TEMPS CONSACRÉ : **56,5 jours**

CORRESPONDANT : **Élodie KYDTS**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **3**

L'objectif principal du futur Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la CABBALR est de structurer la politique agricole et alimentaire du territoire pour la période 2019 – 2025. Par le prisme de l'alimentation, ce projet a pour but de définir un cadre d'intervention au regard de multiples enjeux (foncier, économie de proximité, environnement, ...) et de construire un projet qui cherchera à offrir aux habitants une alimentation plus saine, de qualité, respectueuse de l'environnement, ... Cette démarche aboutira à l'élaboration d'un document présentant les actions concrètes à mettre en place sur la période 2019 – 2025 et sur lesquelles les différents acteurs partenaires s'engageront. Ce programme d'actions sera co-construit avec les acteurs impliqués dans le système alimentaire issu de la démarche antérieure CAAP' agglo.

Dans le cadre de la mise en place du PAT, la CABBALR a sollicité l'assistance de l'Agence pour l'accompagner dans la mise en œuvre de certaines actions autour de la question alimentaire et foncière à l'échelle de l'agglomération. Au cours de l'année, l'AULA a apporté son expertise à travers les différentes études menées sur le territoire de la CABBALR (état des lieux de la consommation et de la production alimentaire sur le territoire de la CABBALR, l'Observatoire Foncier Agricole, ...) et a participé aux différents ateliers thématiques qui ont été mis en place au cours de l'année 2018-2019 par le prestataire missionné par l'agglomération.

## SANTÉ

### Contribution à la préparation du Contrat Local de Santé de la CABBALR

TEMPS CONSACRÉ : **77 jours**

CORRESPONDANT : **Claire DELAGRANGE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **4**

Suite au nouveau Projet Régional de Santé, la CABBALR s'est fixée pour objectif de mettre en place sur son territoire un Contrat Local de Santé et un Contrat Local de Santé Mentale. La CA Artois Comm avait déjà réalisé un diagnostic santé en 2014, mais suite à la fusion avec les CC Artois Flandres et Artois Lys, la CABBALR a demandé à l'Agence de réactualiser ce diagnostic à l'échelle de la nouvelle intercommunalité.

Le travail de l'Agence a consisté à analyser les données relatives à la santé sur le territoire de l'AULA afin de réaliser ce diagnostic. Sur la base du diagnostic de 2014 et des travaux de l'Analyse des Besoins Sociaux, le diagnostic santé réactualisé s'articule autour de l'état de santé de la population, l'offre de soins, l'accès aux soins et la prévention. Un travail partenarial avec la CABBALR et la CPAM a été engagé afin d'enrichir les éléments de diagnostic relatifs à l'offre de soins (professionnels présents sur le territoire) et sur l'accès aux soins de la population.

La rédaction du diagnostic a été achevée en fin d'année 2018 et présenté aux différents partenaires et acteurs du CLS en janvier 2019 lors du premier séminaire de travail sur le CLS.

# ÉCONOMIE / TOURISME / NUMÉRIQUE

## IDENTIFICATION DES POTENTIELS ÉCONOMIQUES
## Étude sur les retombées économiques et le potentiel de développement de l'usage de la voie d'eau à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois

TEMPS CONSACRÉ : **62 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Guillaume LEPERS**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **5**

La présence de la voie d'eau et notamment d'un important linéaire de canaux à grand gabarit au sein du Pôle Métropolitain de l'Artois semble globalement sous-exploitée dans les stratégies d'aménagement et de développement du territoire. Dans un contexte où il existe une dynamique régionale de réflexions et de projets fédérateurs autour de la voie d'eau (projet Canal Seine Europe, Association Norlink Ports, projets/études sur le développement du tourisme fluvial sur des territoires avoisinants...) et où le territoire s'est engagé dans la révision de ses deux SCoT, il est apparu opportun à l'Agence de définir une stratégie partagée sur le sujet.

Pour cela, l'AULA a souhaité engager, en partenariat avec Voies Navigables de France, une étude sur les retombées économiques et le potentiel de développement de l'usage de la voie d'eau à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois. Celle-ci s'est articulée autour de la réalisation d'un diagnostic des usages actuels de la voie d'eau, toutes thématiques confondues, d'une identification des besoins et des potentiels de développement de ces usages pour parvenir in fine à la définition d'un schéma d'aménagement et d'un plan d'actions.

Afin de l'accompagner dans cette démarche, l'Agence a missionné le groupement de bets suivants ; Envu2 sur le volet Tourisme, IDEES Formation et Conseils (Transports fluvial de marchandises), JMJ Conseil et Valétudes (Gestion hydraulique).

Un comité de pilotage de l'étude a été mis en place associant les collectivités locales ainsi que les partenaires techniques intervenant sur cette thématique : CABBALR, CALL, CAHC, VNF, PMA, Euralens, MBM, CG62, Région, SMT AG, Office de tourisme de Béthune Bruay, Office de Tourisme Lens-Liévin, Euralogistic, Lys sans Frontières, SIZIAF, Ports de Lille, Mission Louvre Lens Tourisme, Norlink Ports.

En 2018, les missions suivantes ont été réalisées :

- L'état des lieux des retombés économiques de l'usage actuel de la voie d'eau ;
- L'évaluation du potentiel de développement de l'usage de la voie d'eau ;
- La définition de la stratégie et des scénarios d'aménagement des abords de la voie d'eau.

L'année 2019 sera consacrée à la rédaction d'un plan d'actions sur la base du scénario retenu, permettant de mettre en œuvre les orientations d'aménagement, au calcul des retombées économiques potentielles du scénario d'aménagement et à la proposition d'un dispositif de suivi et d'évaluation.

Canal d'Aire-à-La Bassée au niveau du SIZIAF

# IDENTIFICATION DES POTENTIELS ÉCONOMIQUES

## Accompagnement technique sur la mise en œuvre opérationnelle de la Politique Locale du Commerce de la CABBALR

TEMPS CONSACRÉ : **14 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Alain VANNEUFVILLE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **2**

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay exerce la compétence « Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ». La définition précise de l'intérêt communautaire devait être précisé afin que l'agglomération puisse délibérer pour déterminer ses actions de soutien aux activités commerciales, et celles qui relèvent de la responsabilité communale.

En 2018, l'Agence a accompagné les élus de la commission développement économique et les maires de l'Agglomération dans la définition de leur politique locale du commerce. Dans la suite du travail d'état des lieux réalisé par l'Agence pour aider mes élus à définir une stratégie générale (actée le 13 décembre 2017), la communauté d'agglomération a validé une déclinaison opérationnelle d'actions d'intérêt communautaire et un programme d'actions spécifiques avec le soutien de l'expertise technique de l'Agence.

# ÉCONOMIE / TOURISME / NUMÉRIQUE

## IDENTIFICATION DES POTENTIELS ÉCONOMIQUES

## 7 Vallées Comm : accompagnement des 6 bourgs-centres

TEMPS CONSACRÉ : **166 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Alain VANNEUFVILLE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **8**

En accord avec les maires des 6 bourgs-centres et le Président de la Communauté de Communes des 7 Vallées Comm, une méthodologie pour une mission d'accompagnement a été mise en place par l'Agence organisée en trois grandes phases :

• Phase 1 ; l'état des lieux des fonctions des 6 bourgs-centres et la prise en compte des projets et attentes des communes ;

• Phase 2 ; la définition des enjeux et complémentarités entre les 6 bourgs-centres lors d'ateliers de travail avec les acteurs du territoire afin d'identifier les liens et usages des habitants entre les 6 bourgs centres et leurs relations avec les territoires voisins. Cette phase a permis d'identifier et de définir les enjeux, ainsi que les complémentarités existantes ou à créer.

• Phase 3 ; la définition et la priorisation des actions à mettre en œuvre pour revitaliser les bourgs-centres, ceci en cohérence avec le projet de territoire de la communauté de communes et les politiques nationales, régionales et départementales en faveur de la revitalisation des bourgs-centres.

La démarche d'accompagnement des 6 bourgs-centres dans leur dynamique de revitalisation a amené l'AULA à travailler dans un premier temps avec les élus des 6 bourgs-centres à l'identification des principales dynamiques territoriales, des projets en cours et ainsi fixer un certain nombre d'enjeux à traiter en lien avec le projet de territoire des 7 Vallées :

• Améliorer le cadre de vie des habitants

• Renforcer l'attractivité du territoire

• Appuyer la mise en tourisme des 7 Vallées

• Conforter le développement économique du territoire.

A l'issue de la phase d'ateliers de coproduction, une série d'actions pour la revitalisation des bourgs-centres a été identifiée. Puis, après un travail d'étude, de rassemblement et de recomposition des propositions, 10 actions ont été proposées aux élus et ont fait l'objet d'une fiche action. Un livret de synthèse de la démarche accompagné des actions à mener a été soumis à l'arbitrage politique des élus.

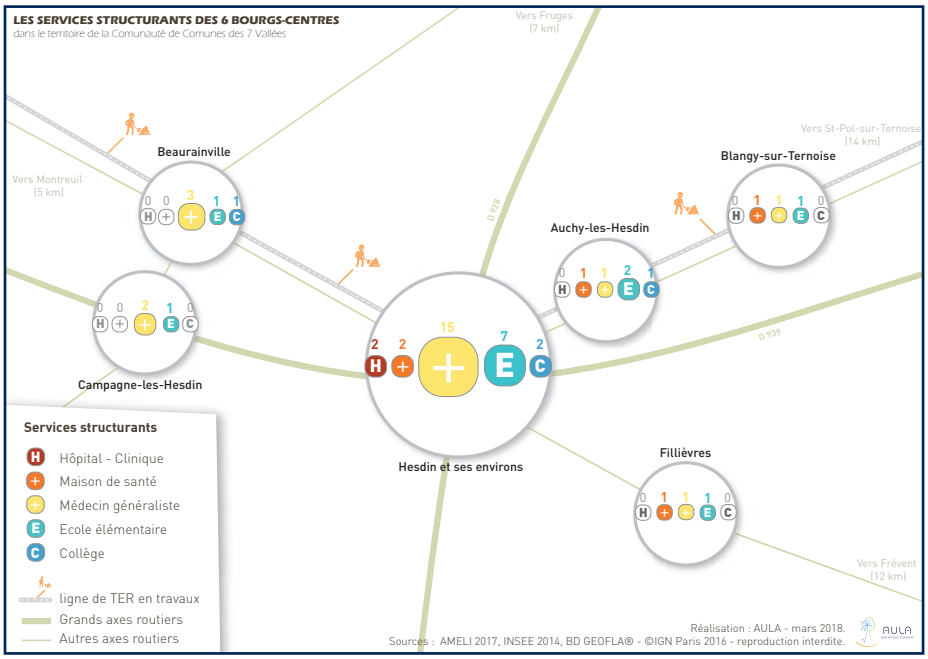

# ÉCONOMIE / TOURISME / NUMÉRIQUE

## ÉCONOMIE

Accompagnement au besoin sur le dispositif « cœur de ville » auprès des villes de Béthune et Bruay-la-Buissière d'une part, et Lens et Liévin d'autre part, ainsi que de la CALL et de la CABBALR

TEMPS CONSACRÉ : **94 jours (79 jours CABBALR + 15 jours CALL)**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Aurélien DESBOTTES**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **8**

En Mars 2018, les 222 villes retenues par l'État pour bénéficier du plan national « Action Cœur de Ville » ont été annoncées.

Sur le territoire de la CABBALR, seule Béthune faisait partie initialement de cette liste, Bruay-la-Buissière ayant vu dans un premier temps sa candidature écartée. Sur proposition de Béthune, Bruay-la-Buissière fut rattachée dans un second temps au programme pour former le binôme Béthune-Bruay.

Mobilisée à partir du mois de juin 2018 par la CABBALR et les deux communes, l'AULA a été missionnée pour coordonner les différents acteurs et être un appui technique pour la rédaction de la convention-cadre liant l'Etat, les partenaires financeurs (CDC, Action Logement, ANAH, EPF), les villes de Béthune et Bruay-la-Buissière ainsi que la CABBALR.

Durant la période estivale, plusieurs réunions ont été organisées avec les différents partenaires afin de travailler collectivement à l'identification des grands enjeux liés à la redynamisation des deux centres-villes, le partage des éléments de diagnostic, l'identification des études complémentaires pouvant alimenter la stratégie du territoire, etc. Pendant ces 2 mois d'échanges, la convention cadre a été co-construite, l'AULA se chargeant de la rédaction.

Par la suite, l'Agence est restée mobilisée en suivant les différentes réunions d'étape de la démarche et en participant à sa phase d'initialisation qui doit permettre de définir une stratégie pour les cœurs de ville et in fine un plan d'action sur plusieurs années.

Sur la CALL, Lens et Liévin font également partie de la liste des 222 villes sélectionnées, mais ont été dès l'origine rattachées et forment donc un dossier en binôme. L'intervention de l'Agence sur le dossier des deux villes est nettement différente de l'intervention précédente.

A la demande de l'agglomération, l'Agence a rédigé une note de présentation du contexte territorial sur la CALL (projet de territoire, de l'archipel noir à l'archipel vert, etc.) qui a été intégrée dans le préambule des conventions de Lens et Liévin. L'Agence a ensuite été ponctuellement mobilisée pour fournir des données de cadrage : données sur la vacance de l'habitat issues du diagnostic préalable à l'OPAH RU, données Contrat d'Axe, données sur la mobilité, etc.

Enfin, l'Agence est associée aux différentes réunions de suivi de la démarche organisée depuis la signature de la convention-cadre.

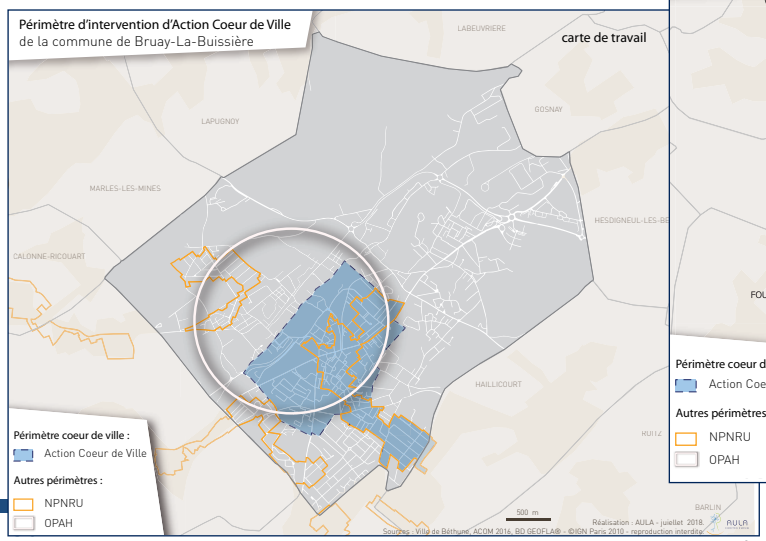


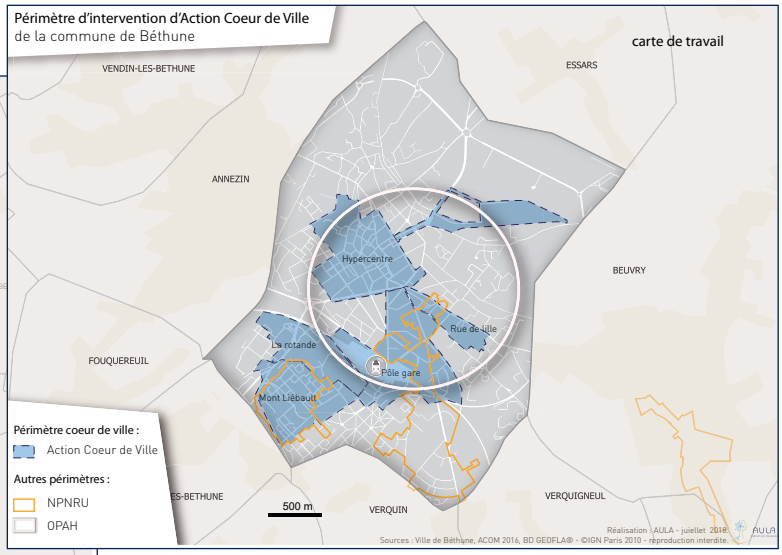

# ÉCONOMIE / TOURISME / NUMÉRIQUE

## ÉCONOMIE

### Étude sur les chiffres de l'entrepreneuriat sur le territoire CALL et ses facteurs clés de réussite

TEMPS CONSACRÉ : **33 jours**

CORRESPONDANT : **Axel DELATTRE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **5**

Non finalisée en 2018, l'ambition de cette étude est de mesurer les dynamiques entrepreneuriales sur le territoire de la CALL et d'identifier les facteurs clés de réussite, afin de permettre à l'agglomération de développer les outils adaptés à la pérennisation des entreprises créées sur son territoire (offre de formation, financement des accompagnements à la création, dispositifs d'aides financières, partenariat, orientation des porteurs de projet, développement d'incubateurs et de tiers lieux...).

Pour ce faire, il a été convenu avec la CALL d'organiser l'étude en deux temps :

• Un volet statistique en 1er lieu qui permet de mesurer la réalité et la nature de la création d'entreprises sur le territoire. La CALL ne dispose pas de chiffres clés sur la création d'entreprises car les données recensées le sont à l'échelle du bassin Lens-Hénin, et chaque structure dispose de ses propres chiffres sans analyse globale de la dynamique. L'entrepreneuriat semble rencontrer également une spécificité sur le territoire. Le diagnostic réalisé en 2015 dans le cadre du PLDE estimait que la création d'entreprise est davantage un acte d'insertion qu'une véritable création d'entreprise. L'année 2018 a donc été consacrée au recueil des données chiffrées et statistiques sur la création d'entreprises à l'échelle du le territoire : profil du créateur, secteur géographique, domaine d'activités de la création...

• Un volet enquête qualitative auprès d'un panel de créateurs d'entreprise, constitué sur la base du travail statistique, afin d'identifier les facteurs clés de réussite. Cette enquête sera menée en 2019.

## LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

### Mission de définition pour la prise en compte de la Troisième Révolution Industrielle (TRI) dans les projets NPNRU sur le territoire de la CALL

TEMPS CONSACRÉ : **12,5 jours**

CORRESPONDANT : **Vincent FROGER**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **3**

Engagée en 2017, cette étude visait à intégrer la TRI/Rév3 dans les projets urbains en cours d'élaboration sur les quartiers inscrits au NPNNRU de la CALL ; cité du 12/14 de Lens, quartier Vent de Bise / Lebas de Liévin et quartier de la République à Avion.

L'objectif de cette étude était de faire de ces sites des quartiers démonstrateurs de la TRI/Rév3, en identifiant en parallèle les éléments de réplicabilité pour d'autres sites à l'échelle de l'agglomération, et plus globalement d'alimenter la stratégie communautaire en matière de TRI/Rév3.

Cette mission, confiée à la SCET et au cabinet EGIS, a débouché en 2018 sur un programme d'actions spécifique pour chaque quartier, tenant compte de leurs particularités, ainsi qu'un programme plus global à l'échelle de l'agglomération venant alimenter sa stratégie Rév3.

Une approche particulière a été menée sur le réseau de chaleur de la ville de Lens qui dessert le quartier de la Grande Résidence dans l'optique d'étudier la faisabilité d'une alimentation du quartier NPNRU.

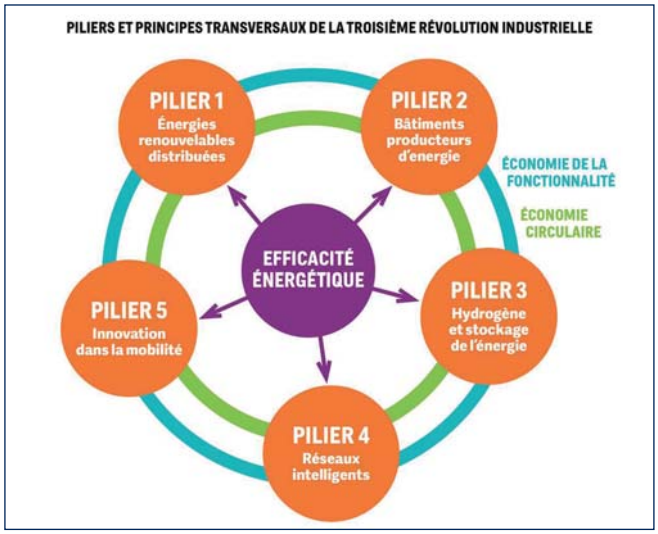

# SYNTHÈSE

## APPUI AUX DÉMARCHES ET PROJETS STRUCTURANTS

Chevalement d'Evin-Malmaison

Sur les 802 jours consacrés à l'axe 2, trois principaux dossiers ou thématiques concentrent près de la moitié de l'activité l'Agence :

- **L'accompagnement des 6 bourgs-centres de la Communauté de Communes 7 Vallées** (état des lieux des fonctions, définition des enjeux et des complémentarités, priorisation des actions à mettre en œuvre pour revitaliser les bourgs-centres) **pour un total de 166 jours** ;
- **Les démarches d'assistance conseil** auprès des communes en matière de projets urbains pré-opérationnels **pour un volume de 104 jours** ;
- **L'accompagnement sur le dispositif « Action Cœur de Ville »** auprès des villes de Béthune et Bruay-la-Buissière d'une part, et de Lens et Liévin d'autre part, ainsi que de la CALL et de la CABBALR **pour 94 jours au total.**

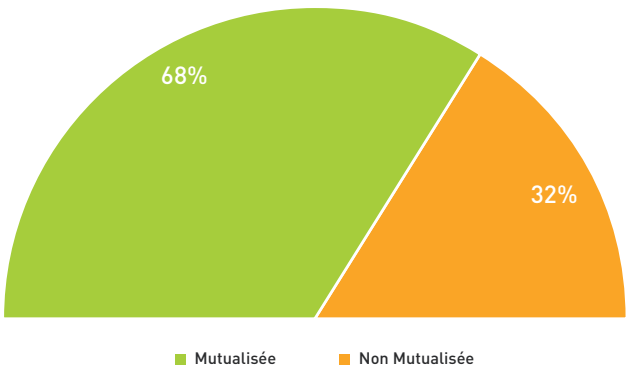

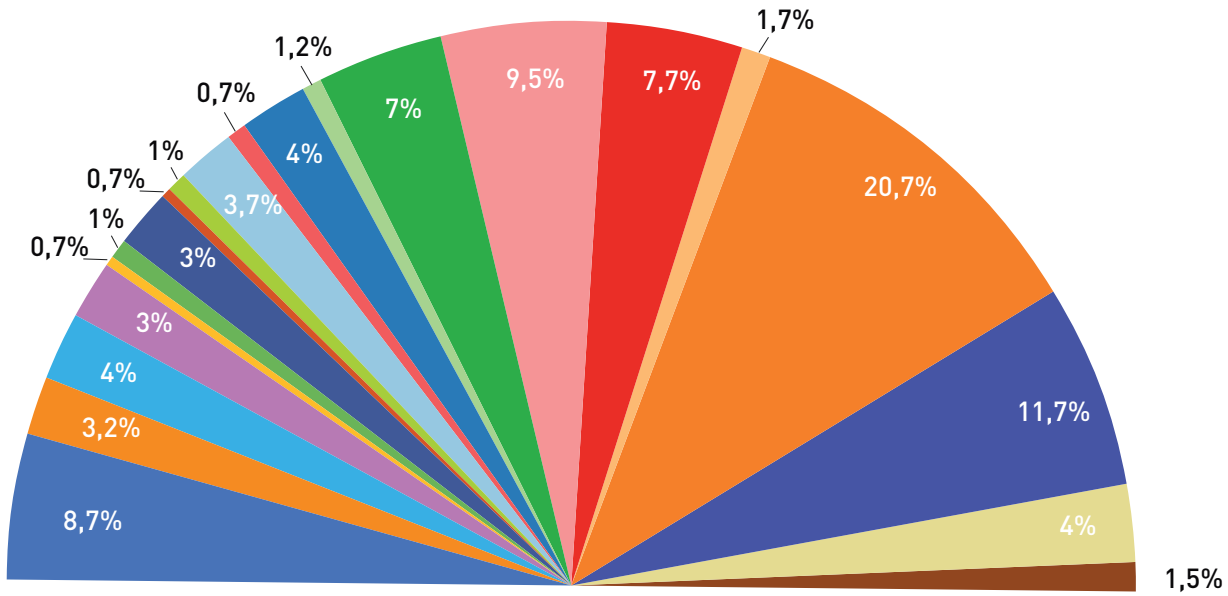


- Étude « modes doux – modes actifs » sur l'agglomération avec déclinaison dans les QPV et les NPNRU de la CABBALR
- Accessibilité tous modes : Réflexion sur le réseau structurant du Pôle Métropolitain de l'Artois et l'A2
- Étude sur la requalification du quartier Van Pelt de la friche Tréfileurop et alentours (Échangeur 13 Lens-Centre)
- Finalisation de l'étude pré-opérationnelle sur la Fosse 8 d'Évin-Malmaison
- Finalisation de l'Assistance Conseil 2017 sur la commune d'Allouagne
- Assistance Conseil 2018 auprès de la commune de Souchez
- Burbure - Assistance Conseil - requalification du secteur des Bucquoires
- Blangy-sur-Ternoise - Assistance Conseil - regard sur la requalification urbaine de la traversée du centre-bourg
- Analyse des dynamiques résidentielles et du marché du logement des villes de Sallaumines et de Courrières
- Sur la CABBALR, finalisation et rendu des travaux
- Sur les communes de la CALL poursuite de la démarche (diagnostic foncier et analyse urbaine)
- Appui à la poursuite des démarches nécessaires à l'élaboration du schéma de connexions douces dans le cadre de la trame verte et bleue en lien avec la Chaîne des Parcs
- Assistance-conseil sur le corridor écologique de l'Hesdinois, la friche La Corne à Marconne
- Appui à l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial de la CABBALR
- Contribution à la préparation du Contrat Local de Santé de la CABBALR
- Etude sur les retombées économiques et le potentiel de développement de l'usage de la voie d'eau à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois
- Accompagnement technique sur la mise en œuvre opérationnelle de la Politique Locale du Commerce de la CABBALR
- 7 Vallées Comm : accompagnement des 6 bourgs-centres
- Étude sur les chiffres de l'entrepreneuriat sur le territoire CALL et ses facteurs clés de réussite
- Accompagnement au besoin sur le dispositif « cœur de ville » auprès des villes de Béthune et Bruay-la-Buissière d'une part, et Lens et Liévin d'autre ainsi que de la CALL et de la CABBALR
- Mission de définition pour la prise en compte de la Troisième Révolution Industrielle (TRI) dans les projets NPNRU sur le territoire de la CALL

# AXE 3

## ANIMATION ET CONNAISSANCE TERRITORIALE

### 3.1 OBSERVATOIRES


**a. FONCIER / HABITAT** ..... p.56 - 57

- Mise en place d'un observatoire du foncier économique en lien avec la DDTM
- Mise en place d'un Observatoire Foncier Agricole (OFA) sur la totalité du territoire d'action de l'Agence
- Mise en place d'un observatoire de l'habitat

**b. POLITIQUE DE LA VILLE** ..... p.58

- Élaboration d'un observatoire partenarial sur la CALL, la CAHC et la CABBALR dans le cadre de la politique de la ville
- Mission d'évaluation du dispositif NPNRU de la CALL.

**c. ÉCONOMIE / COMMERCE/NUMÉRIQUE** ..... **p. 59-60**

- Élaboration d'un outil collaboratif et partagé permettant un « état des lieux » des filières économiques à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois
- Engagement des démarches nécessaires à bâtir une toile « énergétique » sur le territoire PMA

**d. ENVIRONNEMENT** ..... p.60

- Observatoire partenarial dynamique de l'eau


### 3.2 PUBLICATIONS


**a. Atlas** ..... p.61

- 7 Vallées Comm : Élaboration d'un atlas/état de la connaissance des espaces à enjeux

**b. Tableaux de bord** ..... p.61

- Édition « Des Chiffres Clefs » sur les territoires du PMA et du PETR Ternois / 7 Vallées (version numérique 2018)

## 3.3 ANIMATION TERRITORIALE ET MISE EN DÉBAT

**Animation territoriale et mise en débat** ..... p.62

- Appui à l'animation et apport d'expertise dans les commissions thématiques du PMA
- Mise en œuvre d'un cycle d'animation territoriale sur le Commerce de Demain

## 3.4 ACCÈS À LA DONNÉE

**Accès à la donnée** ..... p.63 - 64

- Poursuivre l'acquisition de données géographiques et engager une réflexion sur l'Open Data
- Poursuite du projet collaboratif de l'Occupation du Sol 2D avec livraison de la donnée sur le territoire de l'Agence

## 3.3 PLATEFORME NUMÉRIQUE COLLABORATIVE

- Finalisation de la 1ère phase du projet de modélisation de la planification et de définition de prédictivité ..... p.65

Canal de la Deûle

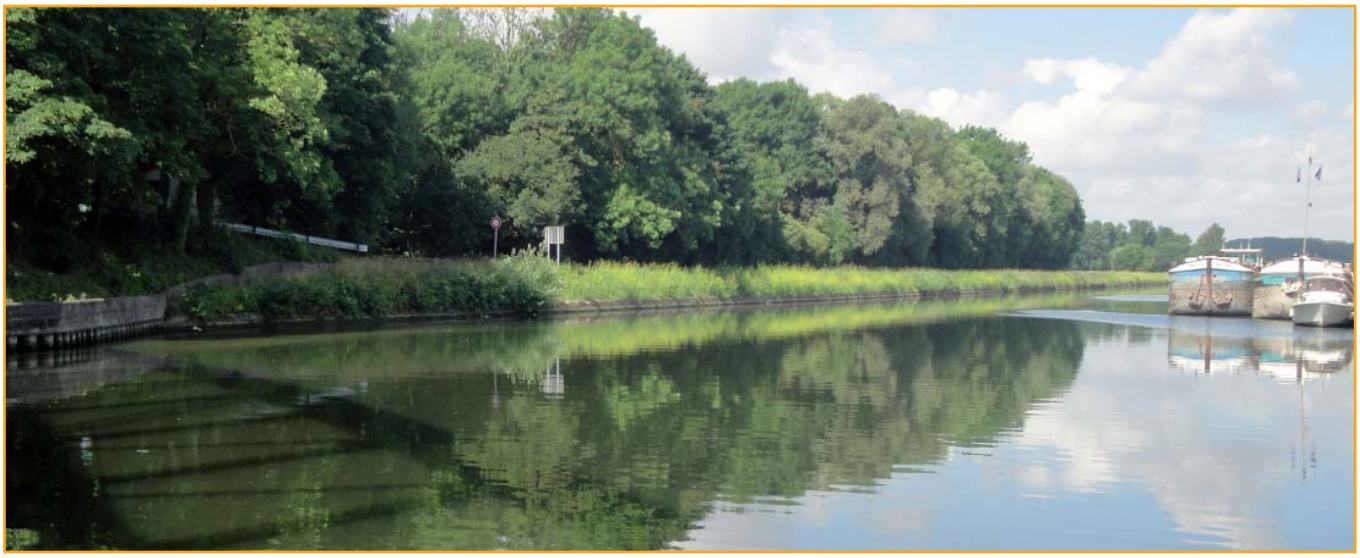

# FONCIER / HABITAT : Mise en place d'un observatoire du foncier économique en lien avec la DDTM

TEMPS CONSACRÉ : **33 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Jean-Michel HURRIER**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **5**

L'exemple de plusieurs projets d'aménagement récents à vocation économique sur l'arrondissement de Lens ont incité les services de l'État à vouloir se doter des moyens nécessaires pour pouvoir orienter les projets de zones d'activités vers les friches existantes et/ou vers les secteurs non urbanisés les moins pénalisants pour l'activité agricole. Il a donc été convenu entre les services de l'État, la CAHC et la CALL, la Chambre Interdépartementale d'Agriculture et l'Établissement Public Foncier Nord – Pas de Calais, de mettre en place, à partir du mois de mai 2018, un groupe de travail ayant pour objectif de constituer un outil de connaissance sur ces questions.

Pour ce faire, six axes de travail ont été identifiés :

• Constituer un observatoire cartographique des zones d'activités existantes, des zones à urbaniser, des friches et des bâtiments vacants ;

• Identifier et accompagner les projets émergents en contribuant à offrir les terrains nécessaires avec le souci de la maîtrise de la consommation de terres agricoles ;

• Qualifier les conditions d'accès aux zones à urbaniser, aux friches et aux bâtiments vacants afin d'orienter les choix d'aménagement en conséquence ;

• Identifier les normes environnementales applicables ;

• Approfondir les modèles d'aménagement pour établir une offre économe en surface de terres agricoles ;

• Expertiser les dispositions fiscales et foncières permettant de rationaliser l'offre de terrains à aménager.

L'AULA a été sollicitée pour animer le 1er axe portant sur la constitution d'un observatoire cartographique des zones d'activités existantes, des zones à urbaniser, des friches et des bâtiments vacants. Le travail a tout d'abord porté en 2018 sur la définition et la validation de la méthodologique d'identification des fonciers, puis dans la mise en œuvre du dispositif de repérage des fonciers concernés. Le travail se poursuivra en 2019.

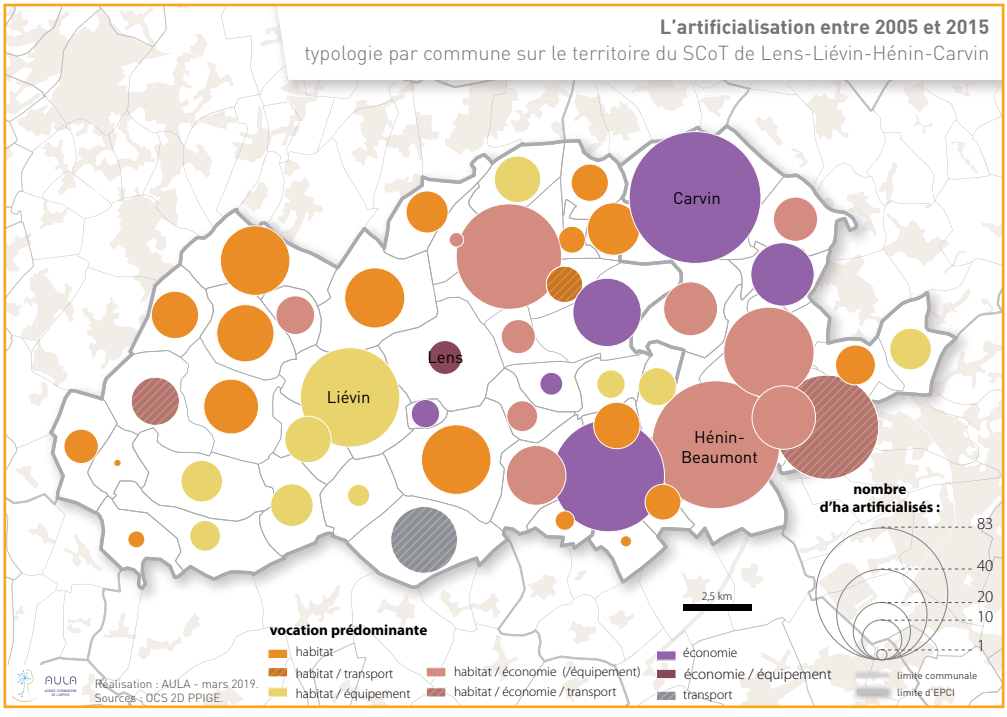

# OBSERVATOIRES

## FONCIER / HABITAT

### Mise en place d'un Observatoire Foncier Agricole (OFA) sur la totalité du territoire d'action de l'Agence

TEMPS CONSACRÉ : **22,5 jours**

CORRESPONDANT : **Élodie KYDTS**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **4**

Dans le cadre du PPA 2018 et dans la continuité de l'Observatoire Foncier Agricole (OFA) mis en place sur le territoire de la CABBALR en 2017, une réflexion sur la pérennisation de l'OFA s'est posée ainsi qu'un élargissement de ce dernier à l'échelle de l'ensemble du territoire d'intervention de l'Agence.

En développant cet observatoire sur les autres territoires, l'Agence veut être en capacité de mieux cerner les opportunités et les menaces sur les espaces agricoles, et ainsi identifier les secteurs à enjeux afin de pouvoir fixer les conditions favorables au développement et à la préservation de l'agriculture sur les territoires. La pérennité de l'OFA sur le territoire de la CABBALR permettra de suivre de façon continue l'évolution du foncier agricole ainsi que les exploitations afin d'informer, anticiper et orienter les choix des décideurs concernés. Il se veut être un outil de veille, qui puisse servir d'appui aux différentes études ou démarches en cours (révision des SCoT par exemple) et être un support de communication au service de tous les acteurs du territoire.

Pour mener à bien ce travail, des partenariats avec différents organismes ont été ou sont en cours de montage avec notamment la SAFER, la Chambre d'Agriculture, la MSA, la DDTM 62, le Département du Pas-de-Calais, le Conseil Régional, etc. A savoir également, qu'outre les échanges avec les partenaires, cet observatoire se fonde également sur l'analyse de données provenant d'autres sources variées comme les Recensements Généraux Agricoles (RGA 1988, 200, 2010), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la SAFER, l'Occupation du sol OCS 2D PPIGE, ...

### Mise en place d'un observatoire de l'habitat

TEMPS CONSACRÉ : **19,5 jours**

CORRESPONDANT : **Claire GELLEREAU**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **6**

Afin d'accompagner les collectivités locales dans la définition de leur stratégie en matière de politique de l'habitat et du logement, l'Agence a jeté les bases de ce qui constituera à terme l'observatoire de l'habitat. Celui-ci permettra d'alimenter les démarches et projets en cours (PLH – OPAH – ERBM – etc.) sur les dynamiques résidentielles et de construction à l'œuvre sur les territoires.

Les données ainsi collectées seront mises à disposition des collectivités locales (EPCI – communes) via une plateforme dédiée. Des publications communes et l'organisation d'ateliers de travail en commun seront mis en place avec les partenaires.

Évolution du nombre de logements par commune entre 2010 et 2015

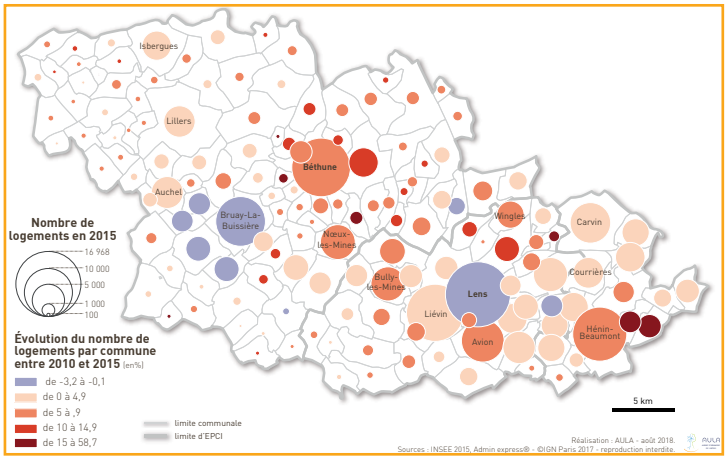

# OBSERVATOIRES

## POLITIQUE DE LA VILLE

### Élaboration d'un observatoire partenarial sur la CALL, la CAHC et la CABBALR dans le cadre de la politique de la ville

TEMPS CONSACRÉ : **38 jours**

CORRESPONDANT : **Claire GELLEREAU**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **6**

Au sein des différentes agglomérations du Pôle Métropolitain de l'Artois, 46 quartiers ont été retenus dans la nouvelle géographie prioritaire de la Politique de la Ville 2014-2020. Afin de mesurer les résultats obtenus par les actions inscrites dans les Contrats de Ville, l'État a demandé aux collectivités de mettre en place les indicateurs et les éléments d'appréciation qualitative permettant ce travail d'observation et d'évaluation. Les agglomérations de Béthune-Bruay, Lens-Liévin et Hénin-Carvin ont demandé à l'Agence de construire et d'animer cet Observatoire Partenarial de la Politique de la ville.

Les objectifs de cet outil sont les suivants :

- Permettre aux partenaires d'alimenter leurs rapports annuels d'évaluation de la politique de la ville :

  Il s'agit d'alimenter l'évaluation des actions menées dans le cadre de la politique de la ville (politique de peuplement, d'insertion et de cohésion sociale, de diversification du parc de logements etc...), de percevoir les évolutions socio-démographiques et de mesurer les écarts entre les QPV, les quartiers NPNRU, le reste des EPCI et du pôle métropolitain.

- Une approche qualitative :

  Ce volet d'observation sera complété par une approche qualitative permettant de mesurer l'efficience des politiques communautaires et la perception des évolutions des quartiers et du territoire par les habitants.

Une première phase de rencontre avec les services en charge de la Politique de la Ville des agglomérations a permis d'identifier les besoins en termes d'observation sur les quartiers prioritaires (identification des enjeux communs et des indicateurs de suivi - mise en place d'un réseau de partenaires et d'acteurs).

### Mission d'évaluation du dispositif NPNRU de la CALL

TEMPS CONSACRÉ : **48,5 jours**

CORRESPONDANT : **Cylia MESSARA**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **6**

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a souhaité, au titre de son protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain, intégrer une mission d'évaluation des résultats des actions déployées sur les quartiers au regard des objectifs initiaux fixés dans la convention. Ceci a pour objectif de mesurer en temps réel l'adéquation entre objectifs et résultats afin, si nécessaire, d'ajuster les opérations en cours. Cette démarche d'évaluation porte de manière spécifique sur le quartier du 12/14 inscrit sur la liste nationale du NPNRU.

Pour ce faire, l'AULA a dans un 1er temps eu pour mission de proposer une vision large des indicateurs clés de renouvellement urbain à différentes échelles et de définir le « bon périmètre » de comparaison locale. Dans un second temps, elle a proposé la réalisation d'outils de pilotage pour la CALL et la ville de Lens (tableaux croisés, etc.) dans le souci de préparer une évaluation qualitative des projets. Ce travail a été mené dans un cadre partenarial associant, outre les services de l'agglomération et de la ville, la DDTM et l'Anru.

Un T0, en cours de finalisation fin 2018, constituera la base du travail de suivi des indicateurs qui sera mené jusqu'à la fin du PRU sur le quartier du 12/14.

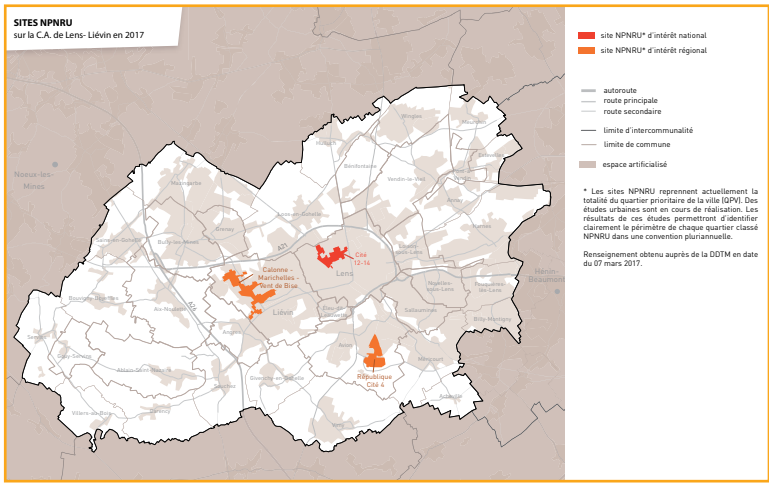

# OBSERVATOIRES

## ÉCONOMIQUE / COMMERCE / NUMÉRIQUE

## Élaboration d'un outil collaboratif et partagé permettant un « état des lieux » des filières économiques à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois

TEMPS CONSACRÉ : **21 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Axel DELATTRE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **5**

L'AULA souhaite avoir une image économique du territoire afin de pouvoir répondre aux interrogations qui se posent aux décideurs publics : comment le territoire se structure-t-il ? Quelles sont ses secteurs/filières économiques clés ? Quelles sont les dynamiques à l'œuvre : quelles sont les secteurs/filières en expansion ou en déclin, quelles sont celles qui émergent et celles qui disparaissent ?

De ces questions doivent se dégager les enjeux économiques d'aujourd'hui et de demain, et permettre à l'Agence de nourrir sa vision prospective du territoire.

Dans un premier temps l'étude est menée sur le front des **secteurs d'activités** selon la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF) établie par l'INSEE dans les statistiques nationales et européennes. L'objectif est d'avoir un regard sur le poids et les dynamiques des secteurs en termes d'emplois et de nombre d'entreprises sur le territoire.

Une fois cette étape achevée, le travail se poursuivra en transposant cette analyse par **filière économique**.

Cette approche permettra dans un second temps d'avoir un autre regard sur le tissu économique du territoire. À ce jour, il n'existe pas (dans la plupart des cas) de données économiques structurées sous forme de filière. L'un des enjeux de cette étude sera donc de reconstituer les filières à partir de la connaissance fine du territoire.

Nous avons identifié deux premières pistes pour établir le périmètre des filières du territoire, d'en définir les contours, et donc de mesurer la part qu'occupe chaque agent identifié dans telle ou telle filière économique :

- une approche par les métiers, qui permet selon la nomenclature ROME de Pôle Emploi d'identifier par le type d'activité le contour d'une filière ;

- une approche par l'analyse et la quantification des flux, ce qui implique de « suivre » un produit dans chacune de ses étapes de transformation.

Cette phase est à ce jour en cours de réflexion. La méthodologie est à consolider en s'appuyant sur un benchmarking des études scientifiques et des expérimentations déjà menées sur le sujet.

Le résultat de l'étude sera le point de départ de la **constitution de toiles économiques**, qui permettront d'avoir une vision des interdépendances entre les acteurs économiques sur et en dehors du territoire.

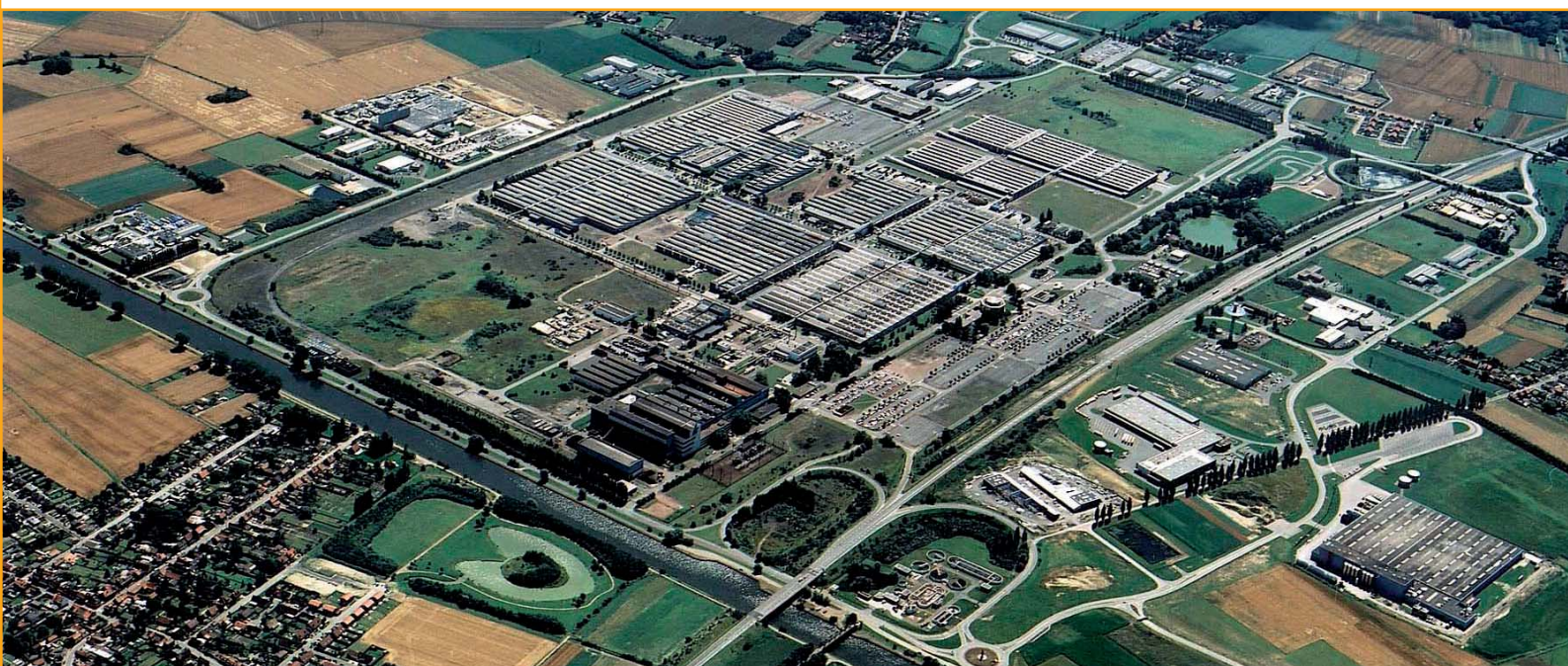

# OBSERVATOIRES

## ÉCONOMIQUE/COMMERCE/NUMÉRIQUE

### Engagement des démarches nécessaires à bâtir une toile « énergétique » sur le territoire PMA

TEMPS CONSACRÉ : **28,5 jours**

CORRESPONDANT : **Guillaume LEPERS**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **6**

À la suite du Forum Énergie Euralens 2017, le PMA a souhaité poursuivre les actions et projets identifiés comme prioritaires pour améliorer le mix énergétique du territoire. L'une de ces actions est la réalisation d'une « toile » dont l'objectif est d'identifier et de représenter la production et la consommation d'énergie, ainsi que les flux associés, entre les différents acteurs concernés.

En parallèle de la toile énergétique, d'autres attentes ont été formulées par des partenaires, concernant les filières d'excellences présentes sur le territoire notamment. Ces attentes peuvent faire l'objet de toiles également, et devront être intégrées dès la mise en œuvre de la méthodologie de travail.

Au cours de la première partie de l'année 2018, un groupe d'étudiants de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille piloté par l'AULA dans le cadre d'un atelier universitaire a mené une réflexion sur la faisabilité et la méthodologie de déclinaison de la toile industrielle élaborée par l'AGUR, sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois. Sur la base d'une analyse de la mise en œuvre de la toile industrielle dunkerquoise et d'un benchmark de démarches similaires, les étudiants ont identifié les adaptations méthodologiques nécessaires à sa mise en œuvre sur le territoire du PMA.

Suite à ce travail exploratoire, les attentes et objectifs de la démarche ont été précisés, la méthodologie a été approfondie et les premiers tests réalisés.

## ENVIRONNEMENT

### Observatoire partenarial dynamique de l'eau

TEMPS CONSACRÉ : **104 jours**

CORRESPONDANT : **Julie LE NEINDRE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **5**

Cette action avait été initialement envisagée dans le cadre de la mise en œuvre de la convention AEAP-AULA, établie en octobre 2016. Cependant l'AEAP, lors des discussions en début d'année 2018, a souhaité l'en exclure.

Néanmoins, les enjeux de l'eau sont primordiaux sur notre territoire en raison notamment de problématiques d'inondation, de qualité de l'eau ou de ruissellements. De plus, l'observation de l'évolution des dynamiques en termes d'aménagement du territoire et d'urbanisme face à ces problématiques est essentielle pour les actions liées à la révision des SCoT et l'organisation des ateliers de sensibilisation. Il a donc été choisi de maintenir cette action dans le cadre du PPA 2018.

Pour engager ce travail, l'Agence a fait appel à un étudiant en M2 de l'IAUL qui, sur la base d'un benchmark d'outils similaires, a proposé une méthodologie de construction de l'observatoire dynamique de l'eau ainsi qu'une série d'indicateurs de base à mobiliser. Cette 1ère approche a été présentée aux EPCI partenaires de l'Agence et sera poursuivie en 2019.

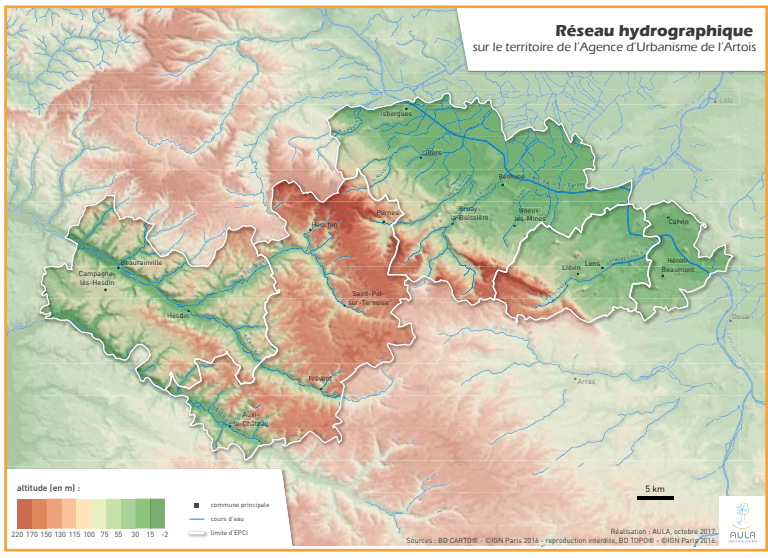

# PUBLICATIONS

## ATLAS

### 7 Vallées Comm : Élaboration d'un atlas/état de la connaissance des espaces à enjeux

TEMPS CONSACRÉ : **33 jours**

CORRESPONDANT : **Robin CARON**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **5**

Cette étude s'inscrit dans une dynamique globale de lutte contre l'étalement urbain, de revitalisation des centre-bourgs et de réappropriation des espaces délaissés. Elle avait pour objectif de recenser et de qualifier les friches sur le territoire de la Communauté de Communes des 7 Vallées, pour ensuite se réapproprier ces espaces délaissés en y imaginant de nouveaux projets d'aménagement.

Cette étude se déclinait en deux phases :

1. Recenser et qualifier les emprises foncières mobilisables et mutables selon 3 fonctions :

- Activité (industrielle, agricole, artisanale, commerciale, militaire, ...) ;
- Habitat ;
- Équipement (administration, santé, religieux, transport, éducation, culture, loisir, etc.).

2. Dans un second temps, créer un inventaire de ces sites sous formes de fiches descriptives et de pouvoir les qualifier (analyse multicritères).

A l'issue d'une phase de définition méthodologique de la mission, l'Agence a entrepris un travail d'analyse des photos aériennes, à partir de l'Occupation du Sol 2D, qui a permis d'identifier un volume important d'emprises. Préalablement au travail de vérification mené sur le terrain, il a été acté avec les services de la communauté de communes de se limiter aux espaces en friche de plus de 5 000 m². Des échanges ont eu lieu pour qualifier les sites identifiés qui ont été répertoriés sous forme de fiche descriptive pour former un atlas des espaces à enjeux pour l'EPCI.

## TABLEAUX DE BORD

### Édition « Des Chiffres Clefs » sur les territoires du PMA et du PETR Ternois / 7 Vallées (version numérique 2018)

TEMPS CONSACRÉ : **143,5 jours**

CORRESPONDANT : **Claire DELAGRANGE**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **10**

En 2016 et 2017, l'Agence avait édité sous la forme d'un livret par grand territoire un tableau de bord socio-économique à l'échelle du PMA et du PETR Ternois / 7 Vallées qui présentait les données de cadrage démographiques et économiques.

Pour l'année 2018, le tableau de bord de l'AULA est passé du papier au numérique. L'objectif de ce passage au numérique était de permettre un accès aux partenaires de l'Agence facilité, interactif et plus complet que sur la version papier.

Un portail internet a été créé et a nécessité une refonte de la méthodologie de travail en mode projet réunissant les différents métiers de l'Agence du traitement et de la gestion des bases de données, afin de permettre une actualisation et une mobilisation des nouvelles données plus rapide qu'auparavant.

Les partenaires ont maintenant accès à des données plus détaillées sur leurs territoires avec la possibilité d'accéder aux chiffres des communes et de télécharger directement les données graphiques et cartographies.

L'objectif pour l'année 2019 est de poursuivre le passage vers le numérique du tableau de bord, avec l'intégration de cartographies interactives et de nouvelles thématiques, ainsi que la poursuite des améliorations pour l'expérience utilisateur.

# ANIMATION TERRITORIALE ET MISE EN DÉBAT

## Appui à l'animation et apport d'expertise dans les commissions thématiques du PMA

TEMPS CONSACRÉ : **14,5 jours**

CORRESPONDANT : **Carole BOGAERT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **5**

Poursuivant la démarche d'accompagnement du PMA engagée en 2017, l'Agence a participé, et dans certains cas, animé les réunions des groupes thématiques qui se sont tenues en 2018, en particulier sur l'habitat et la Chaîne des Parcs. L'Agence a notamment présenté le travail d'élaboration du pré-diagnostic d'OPAH RU qu'elle a mené sur la CABB, la CALL et la CAHC, et a contribué à la réactualisation du schéma de Chaîne des Parcs en apportant les éléments d'information dont elle disposait au cabinet Desvignes.

Visite de terrain avec M. Desvignes dans le cadre de la réactualisation de la Chaîne des Parcs

## Mise en œuvre d'un cycle d'animation territoriale sur le Commerce de Demain

TEMPS CONSACRÉ : **59 jours**

CORRESPONDANT : **Carole BOGAERT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **17**

Dans le cadre de son projet stratégique 2017-2020, l'Agence s'est engagée à identifier les enjeux territoriaux et sociétaux de demain, et à les mettre en débat pour nourrir la réflexion et l'action des collectivités et de leurs partenaires.

Le 1er thème, que l'Agence a souhaité aborder en 2018, portait sur le thème du commerce qui, en tant que composante essentielle de l'attractivité des territoires, doit faire face à des mutations sans précédent de modèle (avec l'émergence du e-commerce et du m-commerce), mais également à des mutations sociétales et de comportements d'achat des populations. Le cycle d'animation sur « le commerce de demain » a cherché à explorer les « futurs » possibles dans le domaine du commerce dans le but d'alimenter les démarches portées par les collectivités territoriales et les acteurs du commerce, telles que le programme Action Cœur de Ville ou l'élaboration des DAAC dans le cadre de la révision des SCoT.

Suite à la plénière de lancement de la démarche qui s'est déroulée en septembre 2018 à La Fabrique de Béthune, six ateliers se sont succédés au cours des mois suivants, rassemblant au total plus de 200 participants (élus, commerçants et techniciens), pour s'achever en avril 2019 par la séance de clôture à Lens. Les ateliers, organisés par l'Agence avec le concours de David Lestoux (expert commerce et animateur de ce cycle), ont permis de poser les constats et présenter de nombreux outils et démarches innovantes, et ainsi apporter un éclairage nouveau sur les évolutions des pratiques commerciales mais également sur toutes les autres thématiques impactant ces dynamiques, comme l'habitat, la mobilité, l'attractivité des territoires, etc.

Un document de synthèse est venu clore cette 1ère phase du cycle d'animation, qui se poursuivra sous une forme différente en 2019 à l'issue de la plénière de restitution d'avril.

# Poursuivre l'acquisition de données géographiques et engager une réflexion sur l'Open Data

TEMPS CONSACRÉ : **20,5 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Jean-Michel HURRIER**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **3**

Dans un contexte législatif qui impose une sécurisation importante des données, l'Agence doit renforcer l'efficacité de la gestion des données géographiques et statistiques dont elle dispose. Une base de données spécifique doit permettre de centraliser ces données, de les hiérarchiser, les regrouper par thématique, les lier entre elles et vraiment connaître ce dont nous disposons, ainsi que la date de chaque donnée

L'objectif est donc de mettre en place un serveur de base de données avec un logiciel libre (PostgreSQL) qui permettra de centraliser les données, de les gérer et les administrer correctement, ainsi que d'en sécuriser l'accès. Cela permettra d'avoir une réelle connaissance des données possédées par l'Agence et d'en maximiser le potentiel.

Ce travail a été engagé en 2018 par la définition d'une méthodologie pour la création d'une base de données hébergée sous PostGreSQL. La base est décomposée en 2 bases : une base de données intitulée «data» sur laquelle seront stockées les données statistiques et géographiques sources et une base «etude» sur laquelle seront stockées les données liées uniquement aux études. Les données de la base data seront classées par thématiques (une liste des thématiques a été testée) et serviront de données références, les données de la base « etude » reprendront le classement des répertoires etudes/PPA.

Un premier travail a été réalisé pour le tableau de bord de l'Agence qui a été réalisé numériquement cette année. Un schéma tb pour le tableau de bord a été créé pour avoir une structure pérenne et permettre une mise à jour des tableaux plus rapidement chaque année.

Un travail d'intégration des données pour la santé est en cours de réalisation dans la base data afin d'en faire une donnée structurée de référence. Le même travail va être réalisé pour la donnée REE de l'INSEE, puis sur les données pour l'observatoire des Quartiers Politique de la Ville.

En parallèle, un travail d'intégration des données sig est réalisé dans la base data.

Ces deux bases permettront de garder une donnée stockée de manière pérenne avec un accès facile. La cartographie interactive, les observatoires et le tableau de bord s'appuieront sur ces bases à l'avenir.

# Poursuite du projet collaboratif de l'Occupation du Sol 2D

TEMPS CONSACRÉ : **5,5 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Jean-Michel HURRIER**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **3**

Initié fin 2016, ce projet d'identification de l'Occupation de Sol a été mené à bien en 2017 par l'équipe projet constituée de la PPIGE (structure porteuse), des Agences d'urbanisme de l'Artois et de Lille, et du Parc Naturel Scarpe Escaut. Les livrables ont été remis progressivement au cours de l'année 2018 et l'intervention de l'AULA a consisté à vérifier l'exactitude des données, suite à un 1er travail important de Contrôle Qualité effectué l'année précédente.

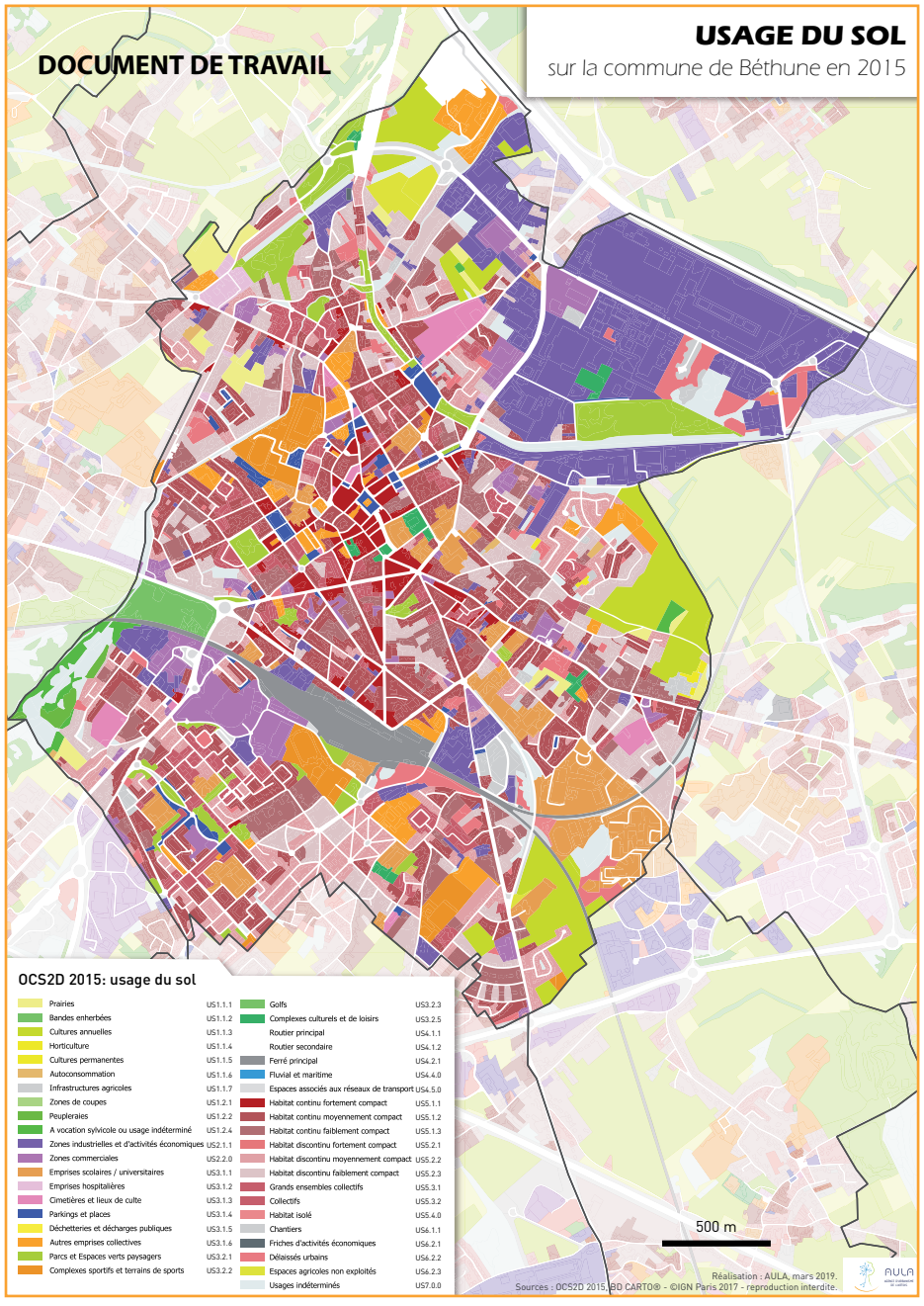

# PLATEFORME NUMÉRIQUE COLLABORATIVE

## Finalisation de la 1ère phase du projet de modélisation de la planification et de définition de prédictivité

TEMPS CONSACRÉ : **86,5 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Carole BOGAERT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **11**

En 2016, l'Agence d'Urbanisme de l'Artois a pris l'initiative, en lançant la 1ère Procédure de Partenariat d'Innovation, de tenter d'inventer un nouvel outil d'aide à la décision et au pilotage des stratégies de revitalisation de ses territoires, en s'appuyant sur deux innovations de rupture : les « nouvelles technologies numériques » et la « modélisation systémique », un outil pour comprendre les dynamiques territoriales à l'œuvre, mais aussi prospectif.

Dans le cadre du Partenariat d'Innovation, et dans l'exercice de mise en concurrence de différents candidats, l'AULA s'est adossée les compétences d'une startup, ForCity, éditeur de logiciels d'aide à la planification stratégique et à l'optimisation opérationnelle des métiers de la « ville » et du territoire. L'Agence apporte sa connaissance du territoire et Forcity sa maîtrise technique.

Au-delà du croisement de données statistiques et géographiques, l'idée de cette Plateforme Numérique Collaborative (PNC) est en effet de pouvoir interconnecter plusieurs simulations thématiques pour estimer les impacts de scénarii sur les différentes composantes et dynamiques du territoire.

Les acteurs du territoire pourraient ainsi tester leurs stratégies et ses impacts sur l'évolution du territoire, effectuer des simulations, échanger autour des résultats, le tout dans une interface qui se doit d'être la plus pédagogique possible, voire ludique et démonstratrice (par l'intermédiaire notamment de maquettes 3D).

L'année 2018 a été consacrée à consolider avec ForCity l'approche technique de la PNC afin de pouvoir engager la phase 2 du Partenariat d'Innovation qui portait sur la mise en place d'un prototypage de l'outil numérique. En parallèle, il a été nécessaire de vérifier la procédure juridique lancée en 2016 afin de s'assurer que l'Agence serait bien propriétaire in fine de la plateforme numérique. Elle a fait appel à un cabinet spécialisé dans les droits de propriété intellectuelle qui a confirmé ses craintes puisque ForCity ne cédait pas la propriété pleine et entière de l'outil mais uniquement un droit d'usage. Ceci ne correspondait pas au cahier des charges initial sur le plan juridique. Il a donc été décidé début 2019 de ne pas poursuivre le partenariat d'innovation avec ForCity.

Néanmoins, l'Agence reste fortement intéressée et persuadée de l'intérêt d'un tel outil d'aide à la décision pour les territoires et envisage donc de poursuivre la démarche, sous une forme juridique différente du PPI, en 2019.

Église de Boubers-sur-Canche

# SYNTHÈSE

## ANIMATION ET CONNAISSANCE TERRITORIALE

Sur les 624 jours consacrés à l'axe 3, trois principaux dossiers ou thématiques concentrent près de la moitié de l'activité de l'Agence :

- **L'édition « Des Chiffres Clefs » sur les territoires du PMA et du PETR Ternois / 7 Vallées** (version numérique 2018) avec un total de 143,5 jours ;
- **Le développement d'un observatoire partenarial dynamique de l'eau** afin de créer des indicateurs spécifiques et mise en place d'ateliers de travail et de sensibilisation sur l'eau et l'aménagement du territoire pour un volume de 104 jours (stage étudiant IAUL) ;
- La Plateforme Numérique Collaborative pour un peu plus de 90 jours.

Halte fluviale de Pont à Vendin

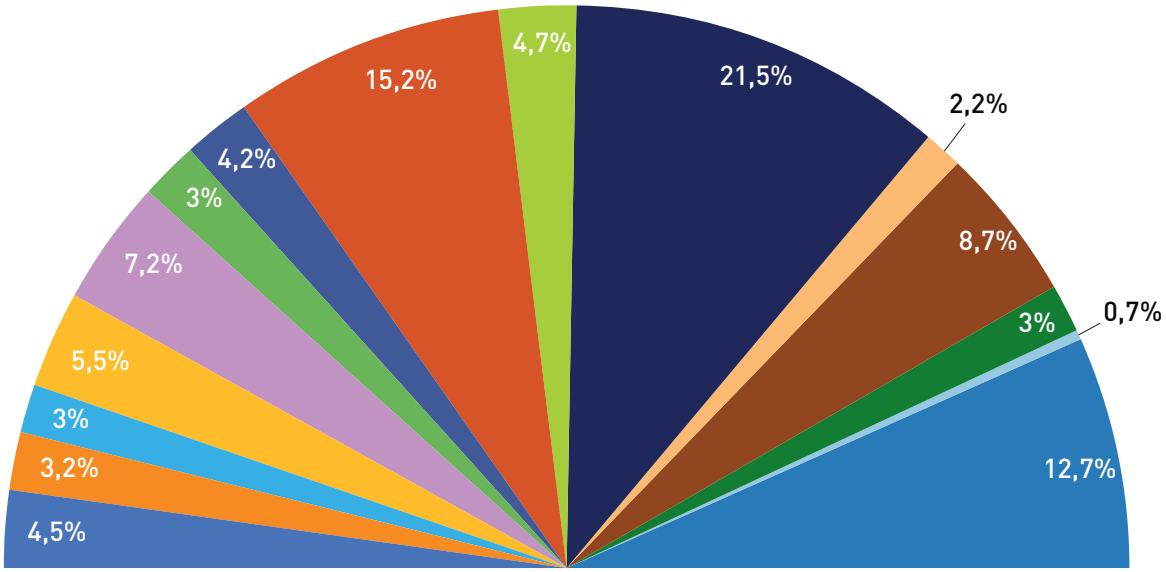


- **Mise en place d'un Observatoire Foncier Agricole (OFA) sur la totalité du territoire d'action de l'Agence**
- **Mise en place d'un observatoire du foncier économique en lien avec la DDTM**
- **Mise en place d'un observatoire de l'habitat**
- **Élaboration d'un observatoire partenarial sur la CALL, la CAHC et la CABBALR dans le cadre de la politique de la ville**
- **Mission d'évaluation du dispositif NPNRU de la CALL**
- Élaboration d'un outil collaboratif et partagé permettant un « état des lieux » des filières économiques à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois
- Engagement des démarches nécessaires à bâtir une toile « énergétique » sur le territoire PMA
- Observatoire partenarial dynamique de l'eau
- 7. Vallées Comm : Élaboration d'un atlas/état de la connaissance des espaces à enjeux
- Edition « Des Chiffres Clefs » sur les territoires du PMA et du PETR Ternois / 7 Vallées (version numérique 2018)
- Appui à l'animation et apport d'expertise dans les commissions thématiques du PMA
- Mise en œuvre d'un cycle d'animation territoriale sur le Commerce de Demain
- Poursuivre l'acquisition de données géographiques et engager une réflexion sur l'Open Data
- Poursuite du projet collaboratif de l'Occupation du Sol 2D
- Finalisation de la 1ère phase du projet de modélisation de la planification et de définition de prédictivité

## L'équipe de l'AULA au 1er janvier 2019

Emmanuelle BERNAËRTS, Solène BERRY, Carole BOGAERT, Robin CARON, Laurent CATTEZ, Nicolas COUSSEMENT, Robin DECODTS, Claire DELAGRANGE, Axel DELATTRE, Aurélien DESBOTTES, Michel DÉTRÉ, Loïc FATOUX, Vincent FROGER, Claire GELLEREAU, Matthieu HUGOT, Jean-Michel HURRIER, Élodie KYDTS, Vincent LEBON, Cécile LEMOUL, Julie LE NEINDRE, Guillaume LEPERS, Isabelle MARTINACHE, Cylia MESSARA, Marianne MONNEHAY, Ludovic POKKER, Alain VANNEUFVILLE, Xavier ZLOBINSKI.

AULA
AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS

Agence d'Urbanisme de L'Artois
Centre Jean Monnet I–8 Avenue de Paris–Bat C-Entrée Piémont -62400 Béthune
Tél : 03 21 56 11 42-Fax : 03 21 56 17 03-contact@aulartois.fr-www.aulartois.fr

Crédit photo : AULA - ISSN : 2558-3050